

LA GOGUETTE

ET

LES GOGUETTIERS

ÉTUDE PARISIENNE

3^{me} Édition, augmentée



SIX PORTRAITS A L'EAU-FORTE

PAR L. BRYOIS

PARIS

1873

h660

8^e Z le Senne 10.477

LA GOGUETTE
ET
LES GOGUETTIERS
ÉTUDE PARISIENNE

3^{me} Édition, augmentée

SIX PORTRAITS A L'EAU-FORTE
PAR L. BRYOIS

PARIS

1873

Tiré à 300 Exemplaires

LA GOGUETTE

ET

LES GOGUETTIERS

ÉTUDE PARISIENNE

3^{me} Édition, augmentée



SIX PORTRAITS A L'EAU-FORTE

PAR L. BRYOIS

PARIS

1873

66

I.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE.

En parcourant une collection du Constitutionnel (idée singulière !) je trouve, à la date du 1^{er} septembre 1845, un feuilleton dramatique de M. ROLLE.

Ce jour-là, il faut croire que le spirituel critique, à court de pièces, et mâchant à vide devant son râtelier théâtral, fut heureux de se rabattre sur un volume de chansons, publié par DUMERSAN ; et voici comment, à ce propos, il termine son article :

« Le recueil est curieux et mérite d'être lu, puisque aussi bien le goût n'est plus à la chanson.

« Dans une esquisse piquante qu'il nous donne de l'histoire de la chanson française, M. DUMERSAN prétend le contraire ; à l'entendre, on n'a jamais autant chanté qu'aujourd'hui ; que répondre aux preuves authentiques qu'il en donne ? Comment soutenir qu'on ne chante pas, à la face des quatre cent quatre-vingts sociétés chantantes autorisées, suivant la statistique de M. DUMERSAN, et qui entonnent la chanson à Paris et dans la banlieue ? M. DUMERSAN calcule que ces quatre cent quatre-vingts sociétés bachiques et fredonnantes, composées de vingt membres chacune, donnent neuf mille six cents chansonniers, qui produisent, en les taxant par tête à une chanson par mois, cent quinze mille deux cents chansons par an, sans compter les chansons des départements. Mais, quoi qu'en dise M. DUMERSAN, continue M. ROLLE, la chanson est bien morte ; il se peut que neuf mille six cents chansonniers chantonnent encore entre eux pour leurs menus plaisirs et leur propre consommation ; mais, où

chantent-ils et que chantent-ils ? Personne ne le sait et ne les entend. Or, qu'est la chanson sans l'écho ? Croyez-moi, monsieur DUMERSAN, et ne vous en déplaise, la France déchante. »

Et voilà comme on écrit l'histoire !

Or, le calcul de DUMERSAN me paraît naïf. N'est-ce pas, en effet, pure naïveté que de supputer le nombre des sociétés chantantes d'après le nombre des autorisations accordées ? Combien de sociétés, après avoir été autorisées, après avoir même vécu un certain temps, ont disparu sans laisser aucune trace ¹ Et puis, pourquoi supposer gratuitement, et contrairement à la réalité des faits, que chaque société est composée de vingt membres, que chaque sociétaire fait des chansons ? Le contraire a lieu la plupart du temps. Les sociétaires produisent peu ou point. Les auteurs sont presque tous des visiteurs. DUMERSAN a donc voulu trop prouver, et il est allé au-delà du but.

Maintenant, n'en déplaise à M. ROLLE, qui s'écrie avec un dédain que peut seule égaler son ignorance en ces matières : « Où chantent-ils et que chantent-ils ? Personne ne le sait et ne les entend » ; n'en déplaise, dis-je, à M. ROLLE, il est peu probable que des sociétés autorisées tiennent leurs séances dans des lieux inconnus ; il était bien simple de s'y rendre et de s'instruire des choses dont on semble révoquer l'existence en doute.

Les séances sont publiques ; elles ont lieu à des jours et heures fixés d'avance, et sont périodiques. Car, bien qu'aucune autorisation ne soit plus accordée, tout se passe comme autrefois dans le petit nombre de réunions de ce genre qui subsistent encore.

Là, M. ROLLE aurait pu voir que, si pour un certain monde, la chanson semble morte, pour la foule qui travaille, s'instruit à penser, pour le corps même de la nation française, la chanson vit toujours, et que la France ne déchante pas et ne déchantera jamais.

Ah ! si M. ROLLE écrivait de nos jours, je lui dirais : Que n'assistiez-vous à la fondation de la société des Petites-Plumes et des Amis de la Chanson ! Vous auriez vu l'élan fraternel des chansonniers, leur esprit d'ordre, leur gaîté, même au milieu des discussions les plus solides ; et vous auriez jugé de l'avenir de la chanson par la verve et le nombre de ses représentants !

Hélas ! ils sont bien dispersés aujourd'hui, et le vent des discordes civiles et des vengeances militaires a soufflé là.

Mais Béranger a dit avec bonheur : En France, la chanson est une plante indigène.

J'ai été plus curieux que M. ROLLE. J'ai voulu voir. J'ai vu, je me suis renseigné ; et de mes observations ainsi que des souvenirs que j'ai recueillis, est résulté le tableau que je vais présenter au lecteur.

RABINEAU a relevé, dans la préface de son recueil *Les Filles du Hasard*, les mêmes assertions, empruntées sans doute, les yeux fermés, par le rédacteur du *Siècle* à son confrère du *Constitutionnel*.

II.

LA GOGUETTE & LE CAFÉ CHANTANT. LA BALLADE.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'une goguette ?

Partout où plusieurs personnes des deux sexes se réunissent périodiquement pour chanter, il y a goguette.

Aux yeux de l'homme du monde, c'est-à-dire aux yeux de ceux qui ne connaissent la goguette que par ouï-dire, et qui par conséquent la supposent telle qu'ils désirent peut-être qu'elle soit, une goguette est une réunion plus ou moins licite de voyous beuglant à tue-tête la chanson à boire, écorchant la romance sentimentale, ou encore hurlant le chant démocratique.

Peut-être cela a-t-il été vrai, en partie du moins ; mais le temps, le bon sens et d'autres motifs qu'il serait trop long d'énumérer, y ont mis ordre. Tout se fait légalement, honnêtement ; si donc l'on juge des progrès à accomplir encore par les progrès accomplis jusqu'ici, un jour viendra où il sera permis et juste d'inscrire sur la porte de chaque réunion chantante :

La mère, sans danger, y conduira sa fille !

En attendant, laissons le passé pour ce qu'il fut et peignons le présent tel qu'il est. Je n'ai pas la prétention d'être un historien, ni même un prophète. Je ne ferai donc pas un récit détaillé de l'origine et des développements successifs de la goguette. Ce serait faire l'histoire de la

chanson même. Ce soin appartient à de plus érudits, à de plus graves que moi. Je me bornerai à une simple esquisse de l'état actuel de cette institution, comme dirait Macaire ou Bilboquet.

Si vous êtes curieux de savoir ce qu'était la goguette il y a vingt-cinq ans, cherchez la collection du journal l'Atelier. Vous trouverez là un tableau vrai, peint avec vigueur. Du Rembrandt comme couleur, du Juvénal comme style.

Ces articles, dont il serait plus prudent pour moi de ne pas vous parler, soulevèrent en leur temps un long tumulte. Félicitations, lettres en vers, applaudissements, d'un côté ; de l'autre, fureurs et grincements de dents. C'est l'effet ordinaire de la vérité, quand on l'ose dire. Mais, hélas ! en ce monde :

Les sots, depuis Adam, sont en majorité.

Et les jaloux, donc ! Quand on désespère de fermer la bouche à un indiscret par la menace, on essaye du guet-apens. Aussi, pour n'avoir pas à redouter une seconde édition de l'aventure de mon courageux et caustique ami SUPERNANT, me suis-je fait, tout en restant fidèle à ma conscience, petit, doux, bienveillant et bénin, comme vous pourrez le voir dans la suite de ces pages véridiques.

Il y a la petite et la grande goguette, la goguette sans piano et la goguette à piano. A une certaine époque, la pianomanie sévissait. Tout marquis veut avoir des pages, a dit La Fontaine : toute réunion chantante voulait avoir son piano. Mais les entrepreneurs de cafés chantants se sont émus. — Quoi ! ont-ils dit : nous payons des artistes, des droits d'auteurs, des musiciens, un loyer, etc. ; nous faisons à peine nos frais ; et à côté de nous va s'ouvrir la première salle venue où l'on chante, où 'on pianote, à notre nez et à

notre barbe ? Et cet établissement rival, qui nous fait une concurrence désastreuse, n'a pas d'artistes, pas de musiciens, pas de droits d'auteurs à sa charge, puisque c'est le public lui-même qui chante !

Ces plaintes furent entendues de M. Espinasse, et les pauvres goguettes, victimes de leur ambition ultramusicale, se virent impitoyablement fermées.

Mais qu'on ne craigne rien. Le silence imposé ne fut pas de longue durée ; la chanson est babillarde de sa nature : plus on croit la comprimer, plus elle éclate.

Alors s'ouvrit l'ère de la Ballade. La Ballade, ce mot n'est pas pris ici dans le sens littéraire et poétique qu'on lui donne ordinairement ; c'est un terme de demi-argot qui se traduit par promenade, flânerie. La goguette balladeuse, c'est la chanson courant de salle en salle, sans domicile fixe, s'installant aujourd'hui là, demain ici, évitant avec soin la périodicité et l'œil des agents ; mais faisant vibrer toujours ses accents railleurs et caustiques. Tels, les Juifs cherchant la terre promise ; ou mieux, tels les premiers chrétiens, proscrits sous les derniers empereurs, et se réfugiant, pour célébrer leurs mystères, dans les ténèbres des catacombes.

Gustave LEROY, dont le nom est bien connu du peuple chantant, organisa une de ces tribus errantes et lyriques. D'autres suivirent son exemple ; et bientôt toutes les barrières retentirent comme aux plus beaux des anciens jours.

Dans ces réunions, qu'elles soient balladeuses ou sédentaires, clandestines ou autorisées, le public arrive assez tard, vers huit heures au plus tôt, un à un, à de longs intervalles. Les habitués d'abord, les fidèles, les piliers de l'endroit. Ensuite les visiteurs inconstants ; puis les curieux. Quant aux auteurs, les demi-dieux de ces temples suburbains, ils n'ont pas d'heure ; de ce côté au moins ils ressemblent aux braves. Ils n'ont pas non plus de goguette

attitrée. Ils voltigent de ça de là, sans s'arrêter nulle part, que le temps de pousser leur cri. C'est le terme consacré.

Mais l'heure avance. Le président monte à son siège, le bureau se constitue ; le maître des chants a dressé la liste des personnes qui désirent chanter : la séance est ouverte.

III.

LE PRÉSIDENT.

Je ne vous décrirai pas par le menu une séance de goguette. Un des chapitres qui suivent, intitulé : Deux romanciers en goguette, en donnera une idée suffisante.

Chacun chante à son tour, quelquefois même avant son tour. C'est un détail.

Occupons-nous tout de suite du bureau, et spécialement de celui qui trône au milieu.

Le personnage le plus important, en effet, celui vers lequel convergent tous les regards, se concentrent toutes les attentions, le grand-prêtre du cénacle chantant, c'est le président.

A lui les honneurs, à lui la parole, à lui le marteau, c'est-à-dire le sceptre ; à lui l'autorité.

Quelquefois ce poste éminent, car généralement l'estrade où siège le bureau est élevée de deux marches au moins au-dessus du vulgaire, ce poste, dis-je, est occupé par un chansonnier reconnu, émérite. Plus souvent, le président n'est qu'un homme. Mais, homme ou auteur, qu'il est puni et malheureux, celui qui déchoit et tombe de ce trône élevé qu'on appelle le bureau !

Un président sans présidence, c'est un corps sans âme, un roi sans sujets, un pape sans Rome. Il va partout furetant, quêtant, cherchant un bureau disponible, comme un chien flairant un lièvre, ou un solliciteur dénichant un emploi.

C'est que, tout bien pesé, ce n'est pas un petit honneur ni un mince profit que de présider une société chantante.

D'abord, on est président.

Puis on a un marteau à la main, dont on peut frapper le bord du bureau pour imposer silence en faisant du bruit.

Puis on a du vin, non pas toujours à discrétion, mais toujours gratis.

Puis, en certaines maisons, des appointements, vingt francs par mois, par exemple, pour tenir deux fois séance par semaine, de sept heures à onze. Ailleurs, on a vu le dîner en guise de salaire, et ma foi, c'est toujours cela.

Puis, comme on peut parler quand les autres se taisent, on a le droit de se croire un homme important.

On fait chanter ses chansons, quand on en fait (mais presque tous les présidents en font ou s'en font faire), par le vice-président ou le secrétaire.

On fait inscrire et appeler des gens complaisants qui ne chantent jamais et qui vous repassent la parole, sorte de chanteurs de paille, signataires de billets de complaisance passés à votre ordre, qu'endosse le bon public.

Vous jugez, d'après ces droits superbes, combien la place de président doit être enviée, et quel orgueil elle doit inspirer à l'heureux mortel qui est jugé digne de la remplir ! Honneur et profit ! Rien que cela ! Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce mot historique, prononcé par un brave homme dans l'effusion et la joie de son cœur :

« Dire que je suis venu à Paris en sabots et que me voilà aujourd'hui président de goguette ! »

D'un autre côté, car toute balance a deux plateaux et toute médaille un revers, on cite tel marchand de vins, qui, voyant son président en retard, fit ouvrir la séance par son éplucheur de pommes de terre.

Il y aurait de l'ingratitude à ne pas citer, en fait de présidence, le vieux père BLONDEL, ce président perpétuel de la Lice chansonnière. Ses cheveux blancs, mais verdis par le travail du cuivre, ajoutaient un air de dignité à sa physionomie goguenarde. Chansonnier fort applaudi, mais

peu lisible (qu'on me pardonne ce mot qui rend mieux ma pensée), il avait un débit plein d'entrain et de comique ¹.

Tel n'était pas DALÈS. Froid, sévère, la présidence était pour lui un sacerdoce lucratif. Il ne présidait guère que sept fois par semaine, se plaignant, j'en suis sûr, dans son for intérieur, du Fabricateur souverain, qui aurait pu se reposer un peu plus tard. Auteur correct et froid, il a laissé un frère plus vraiment chansonnier, mais pas du tout président, Alexis DALÈS, dont les refrains ont défrayé nos places publiques et nos campagnes, et qui sait, quand il en a le temps, courtiser à loisir une Muse plus châtiée.

GOIZET, dont je parlerai plus loin ; le majestueux LECREUX ; BURY, qui préside toujours ; le père ALLIETTE ; le joyeux PINSON, qui tenait le bureau chez PERMISEUX, dans la salle même où ce marchand de vins philanthrope pourfendait les panaris du quartier ; le remuant LABUSSIÈRE, et tant d'autres autocrates du marteau, mériteraient au moins un mot de sympathie ou de souvenir ; mais les lignes me sont comptées ; et j'espère que le public goguettier leur paiera dans son cœur le juste tribut que je suis forcé de leur dénier ici.



IV.

DEUX ROMANCIERS EN GOGUETTE.

Remarquez que j'écris Goguette avec une majuscule et sans s finale. Il ne s'agit donc pas d'écrivains égayés par le jus de Bacchus.

Deux romanciers, pour n'en citer que deux, ont parlé des sociétés chantantes : Frédéric SOULIÉ et GÉRARD DE NERVAL.

Le premier, sombre dans ses conceptions, poussant au noir l'exagération méridionale, a mis en scène dans un de ses romans un habitué de goguettes. C'est, autant qu'il m'en souvient, dans la première partie des Drames inconnus, laquelle porte pour titre : Le n° 3 de la rue de Provence. Malheureusement ce personnage remplit ce qu'on appelle en style de théâtre un troisième rôle ; il tient l'emploi des traîtres, et les petites bordées qu'il tire à la barrière (pardon du langage !), sous prétexte de réunions lyriques, ne sont là que pour rendre intéressante une des héroïnes du roman. L'auteur a donc cru pouvoir accumuler sur ce bouc émissaire toutes les horreurs que son imagination a pu lui suggérer, et cette peinture peu flatteuse jette un assez triste reflet sur la Goguette en général. Ce n'est donc pas là qu'il faut aller chercher l'opinion impartiale de l'écrivain sur le sujet qui nous occupe.

GÉRARD DE NERVAL, esprit ouvert, âme franche, cœur bienveillant, aimait la goguette et la connaissait.

Au début de ces promenades nocturnes qu'il affectionnait, sortes de rêveries marchées où l'esprit, débarrassé des mille bruits de la cité vivante. se recueille

plus librement, il entrait parfois dans une société chantante, et là se délectait à la fraîcheur des voix féminines, à la naïveté des chansons.

Heureux si une de ces pérégrinations si bien commencées ne l'avait pas conduit à la rue de la Lanterne !

Il raconte, dans ses Nuits d'Octobre, sa visite au Bal des Chiens, situé, dit-il, rue Honoré. Après avoir décrit l'intérieur de la salle et l'aspect du public qui la garnit, il continue de la sorte :

« Une affiche bizarre attira notre attention. Le règlement d'une goguette était affiché dans la salle :

SOCIÉTÉ LYRIQUE DES TROUBADOURS.

BURY, président ; — BEAUVAIS, maître de chant, etc.

ART. 1^{er}. — Toutes chansons politiques ou atteignant la religion ou les mœurs sont formellement interdites.

ART. 2. — Les échos ne seront accordés que lorsque le président le jugera convenable.

ART. 3. — Toute personne se présentant en état de troubler l'ordre de la soirée, l'entrée lui en sera refusée.

ART. 4. — Toute personne qui aurait troublé l'ordre, qui, après deux avertissements dans la soirée, n'en tiendrait pas compte, sera priée de sortir immédiatement.

Approuvé, etc.

« Nous trouvons ces dispositions fort sages ; mais la Société lyrique des Troubadours, si bien placée en face de l'ancien Athénée, ne se réunit pas ce soir-là. Une autre goguette existait dans une autre cour du quartier. Quatre lanternes mauresques annonçaient la porte, surmontée d'une équerre dorée.

« Un contrôleur vous prie de déposer le montant d'une chopine (six sous), et l'on arrive au premier, où derrière la porte se rencontre le chef d'ordre. — Etes-vous du bâtiment ? nous dit-il. — Oui, nous sommes du bâtiment, répondit mon ami.

« Ils se firent les attouchements obligés, et nous pûmes entrer dans la salle.

« Je me rappelai aussitôt la vieille chanson exprimant l'étonnement d'un louveteau nouveau-né qui rencontre une société fort agréable et se croit obligé de la célébrer. « Mes yeux sont éblouis, dit-il. Que vois-je dans cette enceinte ?

Des menuisiers ! des ébénisses !
Des entrepreneurs de bâtisses !...
Qu'on dirait un bouquet de fleurs,
Paré de ses mille couleurs !

(J'ouvre ici une parenthèse, pour faire remarquer que la chanson, un moment célèbre, du Baptême du p'tit Ebéniste, est loin d'être nouvelle, et que BERTHELIER et ses paroliers n'ont rien inventé).

« Enfin, nous étions du bâtiment, continue GÉRARD DE NERVAL, et le mot se dit aussi au moral. attendu que le

bâtiment n'exclut pas les poètes ; — AMPHION, qui élevait des murs aux sons de sa lyre, était du bâtiment. — Il en est de même des artistes peintres et statuaires, qui en sont les enfants gâtés.

« Comme le louveteau, je fus ébloui de la splendeur du coup d'oeil. Le chef d'ordre nous fit asseoir à une table, d'où nous pûmes admirer les trophées ajustés entre chaque panneau. Je fus étonné de ne pas y rencontrer les anciennes légendes obligées : « Respect aux dames ! Honneur aux Polonais ! » Comme les traditions se perdent !

« En revanche, le bureau, drapé de rouge, était occupé par trois commissaires fort majestueux. Chacun avait devant soi sa sonnette, et le président frappa trois coups avec le marteau consacré. La mère des compagnons était assise au pied du bureau. On ne la voyait que de profil, mais le profil était plein de grâce et de dignité.

— Mes petits amis, dit le président, notre ami*** va chanter une nouvelle composition, intitulée la Feuille de saule.

« La chanson n'était pas plus mauvaise que bien d'autres. Elle imitait faiblement le genre de Pierre DUPONT. Celui qui la chantait était un beau jeune homme aux longs cheveux noirs, si abondants, qu'il avait dû s'entourer la tête d'un cordon, afin de les maintenir ; il avait une voix douce parfaitement timbrée, et les applaudissements furent doubles, — pour l'auteur et pour le chanteur.

« Le président réclama l'indulgence pour une demoiselle dont le premier essai allait se produire devant les amis. Ayant frappé les trois coups, il se recueillit, et au milieu du plus complet silence on entendit une voix jeune, encore imprégnée des rudesses du premier âge, mais qui, se dépouillant peu à peu (selon l'expression d'un de nos voisins), arrivait aux traits et aux fioritures les plus hardis. L'éducation classique n'avait pas gâté cette fraîcheur d'intonation, cette pureté d'organe, cette parole émue et

vibrante, qui n'appartiennent qu'aux talents vierges encore des leçons du Conservatoire. »

Ce que GÉRARD DE NERVAL ne savait probablement pas, car il n'aurait pas manqué de le dire, c'est que le Bal des Chiens, situé au-dessous du local où se tenaient les séances de la Société des Troubadours, recevait quelquefois la visite de LACENAIRE. Et, les jours de goguette même, lorsque quelque chanteur hors ligne devait se faire entendre, LACENAIRE, qui faisait de l'estaminet du rez-de-chaussée ses galeries ordinaires, ne manquait pas de se faufiler dans la soirée chantante pour applaudir l'étoile du lieu.

Cette description d'une goguette, GÉRARD la reprend ailleurs, dans Promenades et Souvenirs. Il est à Saint-Germain :

« En passant dans la rue de l'Eglise, j'entendis chanter au fond d'un petit café. J'y voyais entrer beaucoup de monde et surtout des femmes. En traversant la boutique, je me trouvai dans une grande salle toute pavoisée de drapeaux et de guirlandes avec les insignes maçonniques et les inscriptions d'usage. — J'ai fait partie autrefois des Joyeux et des Bergers de Syracuse ; je n'étais donc pas embarrassé de me présenter.

. « Le bureau était majestueusement établi sous un dais orné de draperies tricolores, et le président me fit le salut cordial qui se doit à un visiteur. — Je me rappelai qu'aux Bergers de Syracuse, on ouvrait généralement la séance par ce toast : « Aux Polonais !... et à ces dames ! » Aujourd'hui les Polonais sont un peu oubliés. — Du reste, j'ai entendu de fort jolies chansons dans cette réunion, mais surtout des voix de femmes ravissantes.... Rien n'est amusant comme les chansons que les jeunes filles composent elles-mêmes, et qui font, en général, allusion aux trahisons des amoureux ou aux caprices de l'autre sexe. Quelquefois il y a des traits de raillerie locale qui échappent au visiteur étranger. Souvent un jeune homme et

une jeune fille se répondent comme Daphnis et Chloé, comme Myrtil et Sylvie... J'ai entendu un ancien jeune homme qui, ayant décroché du mur une guitare, exécuta admirablement la vieille romance de Garat :

Plaisir d'amour ne dure qu'un instant,
Chagrin d'amour dure toute la vie.

« ... Malheureusement la guitare est aujourd'hui vaincue par le piano, ainsi que la harpe ; ce sont là des galanteries et des grâces d'un autre temps. Il faut aller à Saint-Germain pour retrouver, dans le petit monde paisible encore, les charmes effacés de la société d'autrefois. »

V.

LES AMIS DE LA GLOIRE.

Après le romancier farouche, après l'écrivain indulgent, écoutons un chansonnier.

BRAZIER va nous montrer à son tour et à son point de vue, une soirée chantante. Notons toutefois la différence des époques. GÉRARD DE NERVAL nous reporte par ses souvenirs aux dernières années du règne de Louis-Philippe, tandis que BRAZIER, remontant beaucoup plus loin, nous jette en pleine Restauration.

« Mon cousin le commissaire-priseur arrive un jour tout essoufflé : Cousin, me dit-il, je viens pour vous conduire dans une réunion qui vous fera plaisir ; je veux vous mener dîner chez les Enfants de la Gloire ! Moi, qui ai toujours aimé la gloire, moi qui l'ai chantée, n'importe sous quelle bannière elle a brillé, j'accepte l'invitation.

« Je vous préviens, ajoute mon cousin, que vous allez vous trouver avec des ouvriers, des artisans ; c'est tout-à-fait une société populaire.

« — Parbleu] lui dis-je, j'aime beaucoup le peuple, surtout quand il chante.

« Nous partons tous deux, bras dessus bras dessous ; nous voici rue du Vert-Bois, ou rue Guérin-Boisseau, je ne me souviens pas au juste ; je ne suis pas obligé de me rappeler le nom d'une rue. Nous entrons dans un modeste cabaret ; la bourgeoise, qui était une grosse joufflue, nous dit avec un certain air de prétention : Ces messieurs sont-ils de la société ? — Oui, madame. — Conduisez ces messieurs à la société.

« Nous traversons la boutique, ensuite une petite cour carrée, aux quatre coins de laquelle il y avait les quatre tilleuls obligés, et nous nous trouvons dans une salle basse et noire. Là, point de service damassé, point de surtout en cristal, point de fleurs dans des vases, point de couverts à filets, point d'aiguières en argent ni en vermeil ; mais une table de bois de bateau, recouverte d'une nappe de toile écrue, des assiettes en faïence brune, des couteaux en forme d'eustaches, des verres communs et ternes, un pain rond de douze livres au moins, du sel et du poivre dans des soucoupes ébréchées. Une bouteille de vin rouge était placée devant chaque assiette ; deux bancs de bois de chaque côté de la table ; seulement, au haut bout, pour le président,

Un tabouret de paille
Qui s'était sur trois pieds sauvé de la bataille.

« Quand je fus au milieu des Amis de la Gloire, mon cousin me présenta au président, qu'il me dit être compagnon menuisier. Je pensai à maître Adam, et cette analogie me fit sourire.

« Les autres convives étaient des serruriers, des vitriers, des peintres en bâtimens, etc. Je remarquai un gros papa qui avait un ventre effrayant et des favoris affreux ; il était débraillé, sans cravate, et suait tant qu'il pouvait. On m'apprit que c'était le charcutier d'en face. Je l'avais déjà deviné : les charcutiers ont une physionomie à part.

« La grosse dame que j'avais vue au comptoir apporta, dans un énorme saladier, une gibelote de lapin dont, en entrant, j'avais senti l'odeur : il embaumait le lard et les petits oignons. Vinrent ensuite le carré de veau, la barbe de

capucin flanquée de betteraves, un morceau de fromage de Gruyère ; deux assiettes de mendiants fermaient la marche.

« On se mit à table ; On me plaça à côté du président : — Monsieur, me dit-il, ici chacun a sa bouteille ; si le rouge vous incommode, vous avez celui de demander du blanc. Je répondis que le rouge ne m'incommodait pas.

« Je mangeai de bon appétit. La gibelote de lapin me parut délicieuse ; je dis de lapin, parce que c'est la foi qui sauve, et que j'ai le bonheur de croire.

« Pendant le dîner, on ne parla que du grand Napoléon. — Hem ! disait l'un, c'est celui-là qu'en valait bien un autre. — Hem ! oui, qui n'était pas feignant, comme on dit chez nous. — Hem ! s'il n'avait pas été trahi à Waterloo ! — Hem ! Qui n'est pas mort pour tout le monde.

« Ah ! oui, dit le charcutier en s'essuyant le visage (car le malheureux ne faisait pas d'autre métier), le petit caporal vit encore... et il leur z-y en fera voir de toutes les couleurs.

« — Il n'en faut pas tant, des couleurs, reprit le peintre en bâtimens, avec un sourire de Méphistophélès ; qu'on nous en donne seulement trois, des couleurs ! A ce mot, de trois couleurs, les applaudissemens partirent de tous les points de la salle ; j'ai vu le moment où l'on allait crier Vive l'empereur !... Alors la conversation prit une teinte tout-à-fait politique.

« Je m'aperçus que j'étais dans une réunion séditieuse, et je pensai que, si le commissaire du quartier venait à faire sa ronde, il pourrait faire évacuer la salle et envoyer les Enfans de la Gloire à la préfecture de police. Je comptai combien nous étions ; quand je vis que le nombre ne dépassait pas dix-neuf, c'est bon, me dis-je, nous sommes dans la loi.

« Le moment de chanter étant venu, le président fit l'appel nominal, et quand chacun eut répondu, en portant la main droite au front, le n° 1 monta sur la table, et chanta d'une voix de stentor :

Salut, monument gigantesque
De la valeur et des beaux-arts ;
D'une teinte chevaleresque
Toi seul colores nos remparts.
De quelle gloire t'environne
Le tableau de tant de hauts-faits :
Ah ! qu'on est fier d'être Français,
Quand on regarde la colonne !

« A chaque couplet, les convives se regardaient, se faisaient des yeux ; j'en ai vu qui pleuraient. Le n° 2 ne se fit pas attendre. Je me souviens encore qu'il chanta un couplet dont le premier vers était :

Sur son rocher de Sainte-Hélène,

et qui finissait par celui-ci :

Honneur à la patrie en cendre !

« Du reste, toutes les chansons respiraient le plus pur napoléonisme ; c'était toujours :

Il reviendra le petit caporal.
Vive à jamais la redingote grise !
Honneur, honneur à not' grand empereur !

« Je demandai si l'on ne chantait que des couplets qui eussent rapport au grand Napoléon : — Monsieur, me répondit mon voisin, je vais vous dire : nous sommes tous ici des bons enfans qu'a servi ensemble ; nous ne reconnaissons que deux choses, l'empereur et la colonne.

« Quand mon tour de chanter fut arrivé, tous les yeux se tournèrent vers moi, au point que je devins timide et embarrassé. Je me défendis de mon mieux, mais avec la modestie d'un auteur qui n'est pas fâché qu'on le prie un peu. Je dis à ces bonnes gens que j'étais venu pour les entendre. Le président fit faire silence ; il fallut se résigner. On me fit un honneur, je fus dispensé de monter sur la table ; je n'ai jamais su pourquoi. Bien que je possède un volume de voix assez étendu, je craignais qu'elle ne parût faible et flûtée à côté de celles des Amis de la Gloire ; car ces lurons-là avaient tous des voix de tonnerre : c'étaient des Petits Dérivis, dans son bon temps.

« Je chantai une chanson que j'avais faite en 1809, et dont le refrain était : Comme on fait son lit on se couche. Lorsque j'eus chanté ce couplet :

Bravant la chance des combats,
Lorsque leur chef les accompagne,
Voyez tous nos jeunes soldats
En chantant faire un campagne !
Ils brûlent, ces braves guerriers,
Jusqu'à leur dernière cartouche,
Puis ils dorment sur des lauriers :
Comme on fait son lit on se couche.

« Je laisse à penser l'effet que produisirent guerriers et lauriers : ce fut une explosion, un délire, une rage. On

criait : Bis ! — encore, encore ! — Tous les convives parlaient ensemble, on m'entourait, on me serrait la main : tout le monde m'embrassa, même le charcutier, après s'être essuyé le front, bien entendu.

« On proposa mon admission, séance tenante ; je répondis que j'étais très-sensible à cette marque de bienveillance, mais que je craignais de ne pouvoir assister régulièrement aux séances. On me nomma associé libre ; on me fit promettre de revenir quelquefois : je promis, mais je jurai en moi-même de n'y jamais remettre les pieds.

« J'avais assez bien supporté le vin et les chansons, mais je craignais les accolades ; les baisers fraternels me tenaient au cœur. Longtemps après j'en étais encore poursuivi, comme le père Sournois par un songe. Le charcutier, surtout, n'a jamais pu s'effacer de ma mémoire... »

VI.

LE NECTAR DE LA GOGUETTE.

Avant de présenter au lecteur les héros mêmes de la Goguette, je veux dire les auteurs ; avant de commencer cette galerie de portraits que l'impatience publique attend, et que doit accueillir peut-être le mécontentement des originaux, qu'il me soit permis de parler du liquide qui coule sur le Parnasse lyrique. Ne faut-il pas, d'ailleurs, laisser au spirituel crayon de notre ami MEYER le temps de croquer quelques binettes ? Portrait littéraire et portrait physique se prêteront une mutuelle clarté, et ce sera bien le diable si la ressemblance fait défaut ².

On s'explique ces écarts de l'esprit et de la voix auxquels sont parfois sujets ceux qui chantent comme ceux qui écoutent.

Le blanc de céruse explique tant de coliques !
Eh bien ! en Goguette aussi,

Latet anguis in herbâ I

C'est le vin.

On cite volontiers, en fait d'aigreur, le vin de Suresnes. Le vin d'Argenteuil a une réputation méritée que la chanson d'Emile DEBRAUX n'est pas faite pour lui enlever.

J'ai goûté du vin d'Argenteuil,

Et ce vin m'a donné....

Le reste se devine. Le vin de barrière, qui n'est d'aucun crû, résume en lui tout ce qu'on peut imaginer d'aigre, d'épais, de bleu, d'empoisonné.

Mais tout cela n'est rien auprès du vin de Goguette.

Ceci est un composé particulier, sans nom, sans désignation, sans analyse possible.

Vous entrez chez un marchand de vins ; à la salle, au cabinet, au comptoir, vous trouvez du vin, mauvais, sans doute ; exécration, souvent ; impotable, quelquefois ; mais poussez plus avant, pénétrez au fond, dans la goguette ; buvez l'affreuse liqueur qu'on y sert dans des bouteilles : le breuvage de tout-à-l'heure vous semblera un véritable nectar.

J'ai cherché longtemps, et d'autres avant moi, la cause de cette métamorphose que subit le vin en passant de la boutique dans la salle de chant. Je crois l'avoir trouvée : c'est qu'en goguette il se vend un tiers plus cher.

VII.

DEUX MOTS SUR L'AUTORITÉ.

L'Autorité, dans les goguettes autorisées — quand il y en avait, — était représentée par un sergent de ville, quelquefois vêtu en bourgeois, le plus souvent en uniforme. Mais, même dans le premier cas, il ne pouvait garder son incognito.

Cet agent avait le droit d'interrompre toute chanson qui attaquait les mœurs, la religion ou le gouvernement.

Comment douter de l'aptitude que possède tout agent de la force publique pour juger la poésie, comprendre une tendance, saisir une allusion, et découvrir, sous une forme d'éloge, le trait acéré de l'ironie ?

Il y a d'ailleurs à cette omnipotence un correctif : une chanson déplaît à l'un ; un autre la tolère, et daigne même y sourire. Un sourire d'agent, chose rare, et qu'on a autant de peine à rencontrer que de la sueur de maçon. On sait en outre que dans telle maison se chante ce qui ne se chanterait pas ailleurs.

Les agents se suivent et ne se ressemblent pas, heureusement 1

Il y a aujourd'hui quelques sociétés autorisées.

L'infatigable LEDUC vient d'ouvrir à la Chanson un nouveau temple en face de la Synagogue de la rue de Nazareth, et l'on me rapporte que, malgré la prudence obligatoire de son président, cette réunion est très-suivie.

VIII.

LES CHANSONNIERS.

Mêlons-nous, s'il vous plaît, au public, et faisons connaissance avec les véritables dieux de l'olympé goguettier.

Les chansonniers sont de plusieurs genres. Tous assurément ne méritent pas d'être pris pour types, malgré leur relief, leur talent ou leurs défauts. Mais chacun, à part la foule banale et moutonnière, a son cachet particulier, son chic propre (un mot qui semblait hardi il y a trente ans !).

Je n'ai pas la prétention de passer en revue toutes les espèces de chansonniers qui émaillent la goguette — cette prairie, dirait M. HUGO. Mais j'en puis dépeindre, de visu et de auditu, un bon nombre.

Pour commencer cette galerie, si longue qu'elle ne saurait être passée en revue dans un jour, je vous présenterai le chansonnier convaincu.

La conviction ! n'en rions pas. C'est la conscience même, c'est-à-dire le sentiment du devoir, la croyance au sacerdoce, et de plus, la foi en soi. Or, le chansonnier convaincu, pour employer une expression qui a droit de cité dans la haute littérature, et que je puis donc employer ici, croit que c'est arrivé. Son vers pleure, son couplet a la fièvre, sa voix tremble. L'auteur s'altère, et boit, naturellement. Alors, à défaut de tribune, car la confection de cette sorte de meuble se relâche considérablement, il prend un banc, une table au besoin ; et là, les cheveux hérissés, l'œil brillant, le geste tantôt inspiré, tantôt provocateur, il prophétise, maudit, anathématise, confond

l'imposteur, nargue l'autorité, poursuit les traîtres, écrase les tyrans, et fait enfin tout ce qui concerne son état.

Ne riez pas : il est convaincu.

Gustave LEROY avait de temps en temps des échappées vers ce côté de la littérature militante. Si l'énergie remplaçait la logique, certe, Tyrtée n'aurait eu qu'à se bien tenir.

Le lecteur sera sans doute bien aise de trouver ici son auto-biographie, qui est fort courte.

« Bien des lecteurs crieront au scandale, en voyant les chansonniers signer eux-mêmes leurs biographies. Ceci n'est pas une préface, une appréciation de nos œuvres ; nous n'avons pas encore, Dieu merci ! écrit nos Mémoires. Ce que vous tenez à savoir, c'est pourquoi et comment nous sommes devenus chansonniers. Soyez donc persuadés que je dirai de moi le moins de mal possible, et de cette façon, j'épargne une ingrate corvée à celui qui aurait été chargé de cette besogne.

« Dans la pension où j'étais placé, il était d'usage, le vendredi de chaque semaine, de faire réciter aux élèves des fragments des œuvres de Corneille, Racine, Voltaire, etc., etc. L'habitude de la déclamation me donna le goût des vers (j'avais treize ans). Et quel est l'écolier dont l'imagination un peu ardente n'a point enfanté quelques vers pour son premier amour ?

« Trois ans plus tard, on me conduisit dans une goguette. Les auteurs qui s'y trouvaient portaient haut le drapeau de la chanson : c'était Jules LEROY, Ed. DUGAS, Ed. HACHIN, Eug. PETIT, A. DALÈS, L. FESTEAU, madame Elisa FLEURY, etc., etc. En les écoutant, je compris mon infériorité, et quoiqu'à regret, je voulus abandonner Apollon et son coursier. Mais il était écrit que je serais chansonnier, et mon point de départ fut l'orgue de Barbarie : sans mon assentiment, un chanteur que vous aimez tous, s'empara de ma chanson, La petite Javotte, qui obtint un succès dont j'ai toujours ignoré la cause. Puis

vinrent La Lionne, Les Morts, Le 14 Juillet, Les Farfadets, Les Incomplets, etc., etc., et beaucoup d'autres que je ne puis pas vous nommer ; et quoique donnant plus à la pensée qu'à la forme, je réussis assez souvent, sans toutefois me rendre bien compte du bon accueil que m'a quelquefois fait le public, et j'eus le bonheur de voir mon nom figurer à côté de ceux de VOITELAIN, Ch. GILLE, V. RABINEAU, Ch. COLMANCE, A. PISTER, etc., etc. En somme, mes chansons se ressentent de ma nature impressionnable ; j'aime ma mère, ma femme, mon enfant, mes amis ; enfin, j'aime tout le monde, et même ceux qui me détestent.

« Voilà pourquoi et comment je fais des chansons.

« Paris, 1^{er} janvier 1860. »

Ce pauvre Gustave écrivait ceci, comme on le voit, le 1^{er} janvier 1860 ; il mourait, le 14 avril de la même année, des suites d'une chute. Il était né à Paris le 6 octobre 1818.

GILLE, plus correct, plus raisonneur, était aussi plus railleur. S'il jetait quelques fleurs sur les dures vérités que renfermaient ses vers, c'était des fleurs de fer, bien trempées, colorées même, mais sans parfum ; raides plutôt que gracieuses.

La biographie de Charles GILLE a été faite plusieurs fois ; nous nous bornons à soumettre au lecteur, comme document complémentaire, une lettre adressée, en 1867, au rédacteur en chef de la Petite Presse, à l'occasion d'une causerie dans laquelle la personnalité de GILLE était complètement travestie. (Voir l'appendice).

DARDAUX, que des railleurs (il y en a partout, mais surtout en goguette) avaient surnommé plaisamment le Saule pleureur, cultivait, en effet, plus volontiers le genre mélancolique et moral que la gaudriole. Son débit même, tout intelligent qu'il était ; ne respirait pas une folle gaîté. Comme Adam BILLAUT, il était menuisier ébéniste ; mais là s'arrêtait la ressemblance. Le poète de Nevers, tant surfait

par ses contemporains, qui ne pouvaient comprendre l'alliance de la plume et du rabot, et tant vanté, de confiance, par des littérateurs qui ne l'ont jamais lu, maître ADAM n'écrivait guère que des vers de circonstance ; aux uns il demandait un habit, aux autres une tonne de vin, à celui-ci une pension, à celui-là... que sais-je ? Ses recueils sont une collection de pétitions plus ou moins basses comme fond, plus ou moins plates comme forme. Et l'on se demande comment il pouvait faire pour écrire et pour travailler, lui qui tendait sans cesse la main.

DARDAUX n'avait pas ces allures ; la dignité de l'homme et particulièrement de l'ouvrier, soutenait en lui celle du poète. Il chantait le travail, la sobriété, la bienfaisance, tout ce qui élève et ennoblit. Style un peu abrupt : ses vers avaient quelquefois besoin d'un coup de rabot ; mais l'auteur de l'Etabli débitait assez de bois pour négliger un peu ses rimes ; et d'ailleurs, l'idée avant tout !

Je ne veux pas m'étendre plus longuement sur cette intéressante catégorie. Je laisse, pour être court, et sauf à y revenir ailleurs, les VOITELAIN, les MAGOT, les LANGLOIS, les FESTEAU, et beaucoup de chansonniers qui mériteraient un piédestal à part dans le temple des convaincus. On trouvera, à l'appendice, des notices spéciales sur CHAPLAIN, RABINEAU et quelques autres. Il ne s'agit pas, en ce moment, de personnalités, mais de peintures générales. Aussi vais-je esquisser le portrait d'un goguettier tout différent.

Je veux parler de l'unicorde.

Le chansonnier unicorde a pour cachet l'uniformité. C'est une originalité comme une autre. Elle est même moins amusante. Il n'a qu'une note, c'est vrai ; mais ceux qui aiment cette note-là peuvent s'en régaler jusqu'à satiété.

Le chansonnier unicorde se rencontre surtout dans le genre pastoral. La nature, la verdure, la paysannerie, imitation déteinte du coloris rustique de Dupont, le village, l'herbage, la chaumière — et son troupeau — : tels sont

ses sujets favoris. N'oublions pas l'eau qui coule, le vent qui murmure, la feuille qui tremble, la lune aux reflets d'opale, etc. Vous voyez cela d'ici. On tire de cette lyre, un peu dédorée par le temps, et beaucoup détendue par les larmes, quelques accents gracieux. Malheureusement l'usage et l'abus même en sont si faciles que la grâce se glace sous l'ennui et que la rengainé remplace le sujet.

Le canot, jadis barque légère, rentre dans les accessoires de ce genre, ainsi que la rame flexible. Le glouglou, placé à propos ou non, sied aussi à l'unicorde.

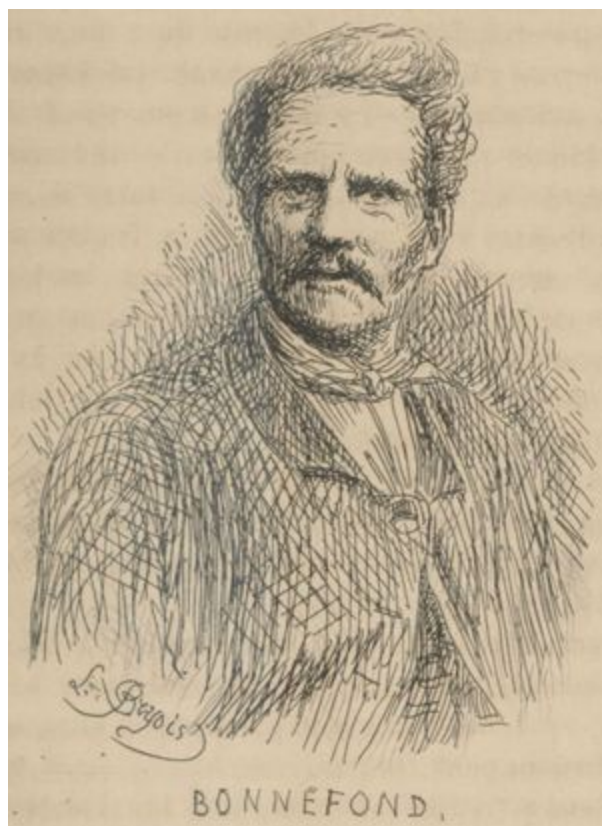
Nous avons encore le chansonnier à la guerre, qui refait perpétuellement, en l'adaptant au pays, à l'époque, ou même à la politique du jour, le chant célèbre du beau Dunois.

Aussi arrive-t-il souvent, dans les réunions chantantes, qu'un monsieur, qui se lève pour entonner quelque cent et unième pastiche de cette couleur, est accueilli, avant de commencer, par cette apostrophe glorieuse mais blessante.

— Allons, bon ! encore un qui part pour la Syrie !

D'autres partent pour la gloire. Chacun son goût.

BONNEFOND était une figure à part, un de ces chansonniers qu'on ne peut pas juger sur une seule production. Il faut connaître toutes ses œuvres, paroles et musique, car il composait lui-même la plupart de ses airs, pour avoir une idée complète de cet auteur homérique. Prenez l'expression dans le bon-sens. Rire et larmes, il réunissait tout, et-de plus, il possédait un sentiment de la nature, une fraîcheur de description qu'il a été donné à peu d'auteurs de réunir à ce degré. Le Capital, l'Ile Saint-Ouen, La Piquette et les immortels Hanneçons, sont les fleurons les plus brillants de sa couronne.



En goguette, on ne pouvait pas accuser BONNEFOND de tirer toute la couverture à lui ; car, s'il chantait, il voulait que tout le monde chantât aussi. C'est pourquoi, après un couplet fort court qu'il exécutait seul, il avait soin de placer un long refrain que redisait tout son peuple en chœur. Si d'ailleurs, dans les airs qu'il croyait trouver, on reconnaissait quelques réminiscences de BOIELDIEU ou d'autres, qui donc aurait pu s'en plaindre ? C'était une perle bien enchâssée : voilà tout.

Nous empruntons à une notice biographique publiée en 1859 par M. Jules LEFORT, les passages suivants :

« Tout le monde se rappelle la jolie chanson : A genoux devant le soleil ! qui parut vers la fin de l'année 1839, et dont la vogue fut immense. Cette œuvre lyrique plaça son auteur, M. Alexis DALÈS, au rang des chansonniers en vogue de l'époque, et commença sa réputation... réputation bien méritée et qui promettait de grandir.

« Bientôt après parurent d'autres succès, parmi lesquels nous citerons : Pauvre Paris ! le Parasol marocain, Les Rouges-bords, Jacquot, etc., etc. Puis vinrent les douces romances et les spirituelles chansonnettes : La Barbe-Bleue, Eustache Coquelicot, Les petites affiches normandes, La mère l'Anecdote, La mine d'or, l'Anglais et l'Allemand, Chauvin et Dumanet, L'amour dans tous les pays, Le Papa Bourdon, La boule de neige, Nos souvenirs ! Mes enfants, le bon Dieu vous voit ! J'en passe, et des meilleures, qui valurent à leur auteur l'honneur d'être interprété par MM. LEVASSOR, HOFFMANN, GOZORA, Edouard CLÉMENT, Eugène CLÉMENT, et tout récemment par BERTHELIER, de l'Opéra-Comique.

« En 1851, la Société des Auteurs et Compositeurs de musique s'empessa d'appeler à elle ce joyeux émule des Ernest BOURGET et des F. BÉRAT. La muse de cet auteur aimé du public est une bonne fille, qui a toujours le sourire sur les lèvres, et qui, grâce à sa gaîté de bonne compagnie, est bien accueillie partout : on la rencontre aux théâtres, aux salons, aux concerts et aux cafés chantants. N'allez pas croire qu'elle en tire vanité, au moins ; loin de là, elle affectionne toujours la vieille guitare et l'orgue de Barbarie, et elle n'est jamais plus joyeuse que lorsqu'elle court les rues, ou va, par ses refrains populaires, charmer les loisirs des gais pinsons et des fauvettes de l'atelier. Symbole d'une fécondité peu commune, et d'un fond de gaîté inépuisable, le nom d'Alexis DALÈS est dans toutes les publications lyriques, dans tous les recueils chantants, et le public ne s'en plaint pas, au contraire. »

Le nom de DALÈS rappelle naturellement la fameuse chanson des Bottes de Bastien, dont il avait composé une imitation des mieux réussie. Une confusion s'était même établie parmi le public entre les deux auteurs. A cette occasion, l'un (ce n'est pas DALÈS) écrivit à M. de la BÉDOLLIÈRE, alors rédacteur du Siècle, la lettre qu'on va lire.

« Monsieur, si la confraternité cessait d'exister, on la retrouverait dans le cœur des chansonniers. Il est vrai qu'ils ne se croient pas hommes de lettres.

« Permettez-moi donc de prendre devant vous et contre vous la défense de mon spirituel collègue Alexis DALÈS.

« Devant vous, car votre impartialité m'est un sûr garant de la patience que vous mettrez à m'écouter ;

« Contre vous, car c'est une accusation, sinon de vous-même, du moins d'un de vos collaborateurs que je viens réfuter.

« Voici le fait. Un article du Charivari de la semaine dernière, je crois, rapprochant le succès tout-à-l'heure encore retentissant de la chanson de Maurice et Jeannette (Qu'as-tu fait là, Maurice, hier ?) du succès depuis longtemps éteint des trop fameuses Bottes de Bastien, aurait, m'a-t-on dit, attribué la paternité de ces deux chansons à un seul et même auteur, à Alexis DALÈS.

« Il est du devoir de tout homme d'honneur de défendre l'innocent. Ce devoir, je le remplirai. Si DALÈS n'a pas daigné repousser cette fois l'accusation portée contre lui, c'est qu'il est fatigué sans doute de l'avoir inutilement tenté jusqu'ici ; mais je le ferai à sa place, sûr d'avance de ses remerciements.

« Oui, DALÈS est en effet l'auteur de la charmante élogie de Maurice et Jeannette ; mais pourquoi troubler ce triomphe bien mérité en lui imputant faussement cette affreuse balançoire des Bottes ?

« Faut-il donc vous livrer le nom du vrai coupable ? J'aurai ce courage, quoi qu'il m'en coûte, et je vous dirai, comme Nisus ou Euryale :

« Me, me ! Adsum qui feci !

« Oui, monsieur, je pousse l'indignation jusqu'à la modestie, jusqu'à la confession, jusqu'au repentir. Je mets sous vos yeux les preuves de l'innocence de mon joyeux collègue DALÈS. Vous verrez dans ces documents véridiques, imprimés, non pour les besoins de la cause, que

si je fus, et comme compositeur (Pardon, ô Musique !) et comme écrivain (Pardon, ô Littérature !), le Christophe Colomb des Bottes, DALÈS n'en a été que l'Améric Vespuce, car il n'a commis qu'une imitation de ma chanson, imitation gracieuse qui a su conquérir un mois avant l'œuvre primitive les suffrages des examinateurs officiels préposés à la liberté du colportage.

« Qu'on cesse donc d'accuser un galant homme d'un péché imaginaire ; qu'on rende à César ce qui appartient à César, et qu'on n'attribue pas plus longtemps à DALÈS le crime de votre serviteur.

« Agréez, etc. »

Que si le lecteur curieux désire savoir de quel nom était signée la lettre qu'il vient de lire, il trouvera ce nom sur le titre du présent opuscule.

La Goguette n'a pas oublié le nom de LAVERGNE, quoiqu'il l'ait, lui, négligée depuis longtemps. L'aimable chansonnier courtise, comme il l'avoue, la Muse plébéienne ; mais cette épithète ne doit pas effrayer les esprits calmes et sérieux. LAVERGNE ne vise pas au rôle de réformateur ou de révolutionnaire. Il laisse dormir, du moins dans ses vers, les grandes et brûlantes questions qui divisent encore, en attendant qu'elles les unissent, les hommes de notre génération.

Ici, plébéienne se doit prendre dans le sens pratique et positif. C'est le contraire de recherché, de précieux. C'est le bon sens opposé au paradoxe, la bonne humeur à la morgue, l'amitié au dédain et la franche gaîté au froid rigorisme.

Ici, pas de collet monté, mais le débraillé cordial, l'accueil familial. Les prétentions seraient mal de mise parmi les comédiens, les sauveteurs, gens qui cultivent peu la mélancolie et qui préfèrent avec raison à toutes les grandes manières un mot drôle ou une bonne action. Le cœur et l'esprit, voilà leur affaire, et LAVERGNE, à ce compte, est bien leur chansonnier. Voisin des halles, il tient

de VADÉ par le bon côté : la franchise. Sa muse est toujours prête : banquets, anniversaires, fêtes, pendaisons de crémaillères, les occasions ne lui manquent pas, et il les saisit avec empressement, ayant toujours au service de ses amis le mot pour rire ou le mot touchant.

Mais il y a dans cette facilité un inconvénient : la circonstance l'entraîne ; l'étude de son art, car il est comédien, prend le reste de son temps ; et il ne peut donc guère qu'à de rares intervalles cultiver à loisir, à main reposée, une muse qui réclame parfois des soins plus assidus. Mais ce n'est pas là son ambition. Il grossit lentement, petit à petit, son bagage littéraire, et n'est nullement pressé d'entasser volumes sur volumes.

L'Armée humanitaire, les Vignerons de Stains, la Charité anonyme nous montrent le talent de LAVERGNE sous des aspects divers. Ailleurs, il se souvient à propos que :

Les fous qui peuplent la terre
Ne sont pas tous à Charenton.

Et il en énumère une kyrielle, vous pouvez le penser !
Quel abatis d'imbéciles, depuis les petits crevés jusqu'à l'homme, ces deux antipodes !

L'hôtellerie de la mère Agis, un souvenir piquant de Trouville, est d'un réalisme impitoyable. Facit indignatio versum, disait JUVÉNAL : qu'aurait-il dit des punaises ?

Puis vient le couplet sérieux :

J'applaudis quand not' patrie
Décore un sauv'eur,
Ou dans l'art et l'industrie
L'savant producteur.

Mais, lorsqu'un' récompens' tombe
Sur un alguazil,
Qui n'a su peupler qu'la tombe...
Oùs qu'est mon fusil ?

Dans un avant-propos ingénieux, qui sert de préface au recueil de LAVERGNE, Henry LECOMTE a présenté le tableau de ce qu'il appelle la chanson de nos jours.

« Serons-nous combattu, dit-il, si nous disons qu'au point de vue des chansonniers, comme à celui des politiques, le peuple est un amas d'êtres ignorants, crasseux, jaloux, prétentieux, méchants, en somme parfaitement vils et crédules, machines à répercussion, instruments obligés, mais indignes, des renommées bruyantes ? »

Oui, certes, vous serez combattu, mon cher confrère, non pas au nom des politiques, qui se défendront bien eux-mêmes, s'il leur plaît, mais au nom des chansonniers.

Il est vrai que quelques paroliers, recherchant le succès quand même et de faciles applaudissements, s'adressent de préférence aux instincts grossiers de la foule désœuvrée ; ces instincts sont en effet plus prompts à réveiller pour eux ; car, comme l'a dit Molière, tout le monde ne sait pas faire rire les honnêtes gens. Mais il ne serait pas juste d'étendre ce reproche aux chansonniers dignes de ce nom. LAVERGNE, dont le volume nous occupe, a lui-même stigmatisé ce genre ordurier ; et un chansonnier qui ne passe pas pour exagérer la pruderie n'a pas craint d'écrire :

Le sanctuaire ouvre ses portes ;
Et, pour en garnir les gradins,
Accourent en pâles cohortes
L'essaim de nos brillants gandins,

Rats et merlans, biches et daims.
Vous que le plâtre en vain déguise,
Et vous que le plaisir usa,
C'est ici qu'on vous galvanise
Par la chanson de Thérèse.

Poètes, rêvez à la brise ;
Chansonniers, célébrez le vin :
Ces sujets ne sont plus de mise ;
Vous vous égosillez en vain ;
On souffre à peine un air chauvin.
Empruntez même à la Courtille
Des refrains bravant le visa...
Vous n'irez pas à la cheville
De la chanson de Thérèse.

Si quelquefois, dans leurs tableaux satiriques ou grotesques, les chansonniers accentuent vigoureusement certains détails, c'est pour compléter la vérité de l'ensemble, et non pour présenter des exemples qu'il faille imiter. C'est le spectacle d'un homme ivre mis sous les yeux de l'enfant par un sage mentor pour lui inspirer la crainte et l'horreur de l'ivrognerie.

Mais reprenons notre revue.

Il n'y a pas de bonne fête sans le gros DUCHENNE. Le chancre du fameux Lambert célèbre tantôt le fusil à aiguille, instrument de famille utile à la santé, tantôt le vin d'Argenteuil. Editeur avec cela, et inondant de ses cahiers estampillés les, campagnes de notre belle patrie. Sa chanson intitulée : Ah ! si ça n' coûtait qu' deux sous ! est pleine de drôlerie.

Pourquoi faut-il que le genre de la rue ait tant d'attraits pour lui ? Hélas, c'est que, comme beaucoup d'autres, il est

contraint de placer avant tout le reste la question des gros sous.

EVARD, ciseleur devenu photographe, s'assimile avec bonheur le côté chatoyant de ses divers confrères. Voix insuffisante, il trouve de bons interprètes ; grâce à VAUDRY, à COLLIGNON, à VILLERS, le public connaît et répète *Le vin des gueux*, *Ma jeunesse* et *Les Chevaliers du Tonneau*.

VATINEL, le poète à la voix sévère, ne dédaigne pas la joyeuseté. Tandis que ses Petits coupeurs de bois font leur tour de France, il nous chante : N'y a rien là-d'ssous ! couplets où il a su mêler dans une heureuse proportion la gaîté et le sentiment.

Je ris toujours, Faut que j' liche, La pauvre enfant, Mon premier poche-œil : autant de gaudrioles dues à la muse ultra-grotesque de COLMANCE. Chose singulière : ce genre, que l'auteur semblait préférer d'une manière exclusive, est trivial au suprême degré ; il sent la loque et le grailon, et pourtant il y a là-dessous tant de vérité d'observation, tant de finesse d'aperçu, et même tant d'esprit de détail, qu'on passe sur la forme pour ne voir que le fond ; ou, pour mieux dire, que la philosophie quelquefois poignante qui ressort du sujet emprunte une sorte de relief à la sordidité de l'enveloppe.

Il serait injuste de présenter seulement une face du talent de COLMANCE. Un grand nombre de ses chansons offrent, sous une forme soignée, beaucoup d'esprit et même de grâce. S'il pousse le comique jusqu'à l'extrême dans *Mon convoi*, par exemple, dont le refrain est :

Vrai, si ça n' dépendait que de moi,
J' voudrais être de mon convoi,

on peut citer, en revanche, les Dieux que j'ai chantés, la Mère des maréchaux, la Rencontre, Petit-Jacques, Briolet, les Trois lurons, et une foule d'autres pièces, sans oublier la Dixième muse, comme des productions tout-à-fait remarquables.

Charles COLMANCE, ancien soldat, avait été successivement imprimeur sur étoffes, puis traiteur et plus tard libraire. Il est mort le 13 septembre 1870, à 64 ans. M. STAAF lui a consacré une courte notice dans le dernier volume de sa Littérature française.

ROUSSEL, lui, n'est pas un chanteur. Aux fables de LACHAMBEAUDIE, qui ont commencé sa réputation de diseur, il ajouta par la suite des vers de MOREAU, des fables de PIAUD, des couplets de GILLE, l'Absinthe d'EVRARD, puis plusieurs morceaux signés du même nom que les présentes pages : Il fait soleil, Le Chansonnier, etc.

Sa diction est chaleureuse, mais contenue ; il suit avec soin non-seulement les détails de son texte, mais avant tout, l'ensemble. En un mot, il sait composer.



Il serait à souhaiter que tous les récitateurs lui ressemblassent. On aurait moins souvent les oreilles

écorchées, et, ce qui est pis, l'esprit offensé.

VAUDRY, comme DARCIER, s'est formé en goguette. Compositeur et chanteur, mais non pianiste, il exécute avec une verve endiablée des airs qu'il trouve sans effort. La Religieuse, de BAILLET, Maman Bonaventure, de madame ELIE, Mes souvenirs d'amour, de Gustave LEROY, Sa fenêtre, ont dû aux accords dont VAUDRY les a réchauffés une grande partie de leur succès.

Nommer VAUDRY c'est penser à BAILLET. Humeur caustique, sentiment rêveur, il sait faire vibrer tour à tour ou à la fois les deux cordes de la lyre chansonnière. Ouvrier chaîniste, puis photographe, il a eu l'honneur de voir ses chansons parcourir tous les rangs du peuple et ses poésies décorer les colonnes mêmes du Tintamarre. BAILLET a publié déjà : Pleurs et sourires, La Muse de l'atelier et Chansons d'hier et d'aujourd'hui. On trouvera à l'appendice une appréciation détaillée de ce recueil. De la Religieuse aux Garçons boulangers, quelle différence de ton !

BAILLET préparait, avant les événements de 1870, la biographie des conventionnels.

GEORGE (François), surnommé Terre-Glaise, sculpteur et chansonnier, manie l'ébauchoir et la plume avec un égal succès ; mais il dépense en chantant ses couplets ce qu'il gagne en vendant ses modèles. Il fait des statuettes à la Callot et des vers à la diable. Esprit fin, grosse gaîté ; unissant l'insouciance de l'artiste à celle du poète : c'est trop d'une. Laissez pisser l'boeuf, M. Cochon, Le Mortier, Monsieur du doigt dans l'œil, voilà de ses titres. Jugez du reste. Il n'est pas encore photographe.

Oublierais-je, parmi les écrivains dont s'honorera toujours la muse populaire, un des premiers, le fabuliste aimé, LACHAMBEAUDIE ?

Il allait, ce vieux Pierre, de goguette en goguette — il était jeune et maigre alors, — récitant çà et là ses vers toujours applaudis et toujours dignes de l'être.

M^{me} Eugénie NIBOYET, dans une courte notice qu'elle a consacrée à LACHAMBEAUDIE, apprécie de la sorte son genre de talent :

« LACHAMBEAUDIE, au contact de ceux qui furent ses maîtres et ses modèles, vit sa muse se socialiser, et son cœur s'épanouir. Il crut à la fraternité, à la la liberté, mots sonores qu'il chanta jusque dans l'isolement. La rime, pour lui, fut au service de l'idée. Il évita les sujets tristes ; ses vers, empreints d'une naïveté charmante, puisèrent dans le langage figuré de l'apologue des images de la plus heureuse application. Rude parfois, jamais brutal, LACHAMBEAUDIE, tout en disant la vérité, lui donne une irrésistible séduction. Mêlé aux flots qui portent les hommes et les choses, il est resté naïf avec les roués, simple avec les ambitieux, bon avec les mauvais. C'est qu'il lui suffisait, à lui, d'air, de soleil et du pain quotidien pour chanter ! »

Chantre ambulant de la fraternité et de la concorde, les yeux tournés vers l'avenir, peu lui importait sa parure fatiguée ou son pain exigü. Homère, s'il a jamais existé, et j'en doute, ne recevait pour prix de ses chants qu'une hospitalité précaire et le brouet du voyageur. Le fabuliste populaire repose aujourd'hui à Brunoy, et sa tombe fleurit au chant des oiseaux.

En vain les clameurs d'une presse vendue s'élèveront autour de cette tombe ; en vain de prétendus dévots crieront au sacrilège devant ces obsèques purement civiles mais pieusement recueillies : les cinq ou six cents amis qui accompagnaient, le 9 juillet 1872, le brave Pierre à son dernier gîte, sur cette colline verdoyante qui domine les vallées de l'Yères, laissent passer sans y répondre des insultes auxquelles la démocratie doit être habituée. Tous ont applaudi aux nobles paroles prononcées, au nom de la Société des Gens de Lettres, par M. Ernest HAMEL ; et d'ailleurs, comme l'a si bien rappelé un franc-maçon, le

regret sincère de ses camarades est pour l'homme qui meurt un hommage plus précieux que les prières banales d'un prêtre inconnu.

Mais notre catalogue menace d'être interminable. Je voudrais faire défiler sous vos yeux, pour me borner aujourd'hui aux chansonniers parisiens, ALAIS, GUÉRIN, DEMANET, HACHIN, NADOT, SUPERNANT, le poète des Grillons, LANDRAGIN, MOURET, l'auteur de Charlotte la républicaine ; et PIAUD, le patriarche de la goguette ; et JEANNIN, fier de se surnommer lui-même Bête-en-tout, qui par suite d'un vœu sans doute, marche toujours sans chapeau ; GENOUX, l'enfant de la Savoie, et

Le farouche Ponsard aux refrains goudronnés.

C'est ce même PONSARD (rien de Lucrèce !) qui, dans le recueil des œuvres posthumes de Pétrus BOREL, a su glisser (pardonnez-lui, ô Claretie !) un fragment de soixante vers de sa façon, intitulé Léthargie de la Muse.

Mais l'importance d'un tel sujet m'engage à différer cette revue. La plupart de ces auteurs méritent plus et mieux qu'une mention sommaire. D'ailleurs, les matériaux sont tout prêts ; et, sans consacrer à chacun de mes confrères une tartine longue comme un éloge académique, je me propose de les peindre à loisir avec le soin et l'étude dont ils sont dignes. J'espère qu'ils n'auront pas perdu pour attendre.

Ceux mêmes dont j'ai omis aujourd'hui les noms, peut-être à dessein, seront tout étonnés d'occuper dans mon musée lyrique une place d'honneur.

IX.

LES BÉNÉFICES.

De quoi n'abuse-t-on pas ? En goguette, la bienfaisance même est souvent un moyen d'exploitation.

Encore si ce n'était qu'en goguette !

Parlons donc, puisqu'il le faut, des soirées à bénéfices.

A part quelques infortunes imméritées, comme disent les prospectus, un bénéfice s'organise de la manière suivante.

Un camarade manque d'ouvrage ; la chose peut arriver, et elle arrive presque toujours aux mêmes individus. C'est ce que j'appelle un hasard périodique.

Ou bien encore, il s'agit d'une noce à faire. Pardon de l'expression. On en parle à l'un et à l'autre ; on glisse le mot de bénéfice. Il suffit de deux ou trois meneurs. L'affaire va toute seule. Les badauds ne manquent pas. On gagne un pourvoyeur qui prête ou loue sa salle, un président qui prête ou loue son bureau ; on fait un programme annonçant un concours de poésie, un de chant sérieux, un de chanson comique, une tombola. Et voilà. Quelquefois, on ajoute à tous ces attraites ceux d'une présidence de dames. Il en sera parlé en son lieu plus amplement.

Le public arrive, quand il arrive, paye à la porte, si l'autorité ne s'y oppose pas : vingt-cinq ou trente centimes, quelquefois plus, rarement moins. Le bureau boit pour rien, les visiteurs chantent et boivent en payant. Les concours se jugent, la tombola se tire, on annonce le montant de la recette, et on la porte au bénéficiaire, lequel emploie la somme, souvent assez ronde, selon ses besoins, ses goûts ou sa soif.

Quelque temps après, un des meneurs de ce bénéfice en fait organiser un nouveau pour lui-même. Les camarades rebattent la grosse caisse. Le public repaye, rejouit des mêmes plaisirs, et ainsi de suite de bénéfice en bénéfice jusque ad vitam æternam.

Ce qui me rappelle ces deux locutions proverbiales :

« Si le ciel tombait, etc. »

Et :

« Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné. »

N'oublions pas, en traitant gaîment cette exploitation qu'il faudrait flétrir, n'oublions pas que dans certains cas une soirée se monte dans un but tout-à-fait sérieux et respectable : pour un malade, une veuve, etc. Le peuple a le cœur bon, il compatit facilement à des douleurs qu'il comprend pour les avoir partagées, et son obole ne se fait jamais attendre. C'est, malgré l'abus possible et fréquent, un des bons et beaux côtés de la Goguette.

X.

CONCOURS. — LE JURY & LE PUBLIC.

Un des plus grands attrails des soirées à bénéfice, car la perspective de payer entrée n'est pas toujours suffisante pour remplir une salle, c'est le concours d'auteurs.

Voici comment se fait un concours.

Vous pensez bien, sans qu'il soit besoin de vous le dire, que la Goguette a singulièrement simplifié les procédés suivis dans les circonstances analogues par les académies. Ici, pas de billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur ; pas de devise ou épigraphe destinée à rattacher chaque pièce de vers au billet qui la concerne.

L'auteur dépose tout uniment son œuvre, non signée, sur le bureau, ou même sur le comptoir ; puis il attend, ou n'attend pas la décision du jury. Dans certains endroits, néanmoins, la pièce dont l'auteur est absent perd par cela même son droit au prix qu'elle a pu mériter. Lors des soirées à bénéfice, cette règle est observée invariablement partout, et la raison en est simple : il est juste que celui qui n'a pas contribué aux charges de la séance en payant son entrée ne puisse jouir des avantages qu'elle présente en prenant part au concours et en emportant un des prix.

Maintenant, voilà toutes les pièces déposées, au nombre de quatre, six, dix, peu importe. Qui va les examiner, les classer dans un ordre définitif, en un mot, désigner celles qui doivent, suivant le style consacré, être couronnées ?

La méthode généralement suivie est celle ci. Le président, quand arrivent neuf heures et demie ou dix heures, annonce d'une voix solennelle qu'il va être procédé à la nomination du jury ; il prie ceux qui voudraient se

récuser de le déclarera l'appel de leur nom. Après cet avis, il appelle les noms des principaux chansonniers présents, ou, à défaut d'auteurs, des récitateurs ou chanteurs les plus aimés. Chacun, ou se tait, et par là même accepte les fonctions de juré, ou se récuse, et par là fait croire à la plupart des auditeurs qu'il a mis une pièce au concours.

Cette nomination du jury présente quelquefois un incident comique. L'un, pour se récuser, crie tout haut : Je me récure. Et tous de rire, la plaisanterie paraissant très-bonne. Un autre répond à l'appel : Je suis enrhumé, ou : J'ai mal à une jambe. C'est très-fin, et très-goûté.

Jadis, comme à la cour d'assises, il était permis aux concurrents de récuser un ou plusieurs jurés : mais il y avait à cela deux inconvénients. D'une part, les concurrents se faisaient ainsi connaître et influençaient directement ou indirectement par cette révélation anticipée l'impartialité du jury. Ensuite, il naissait de ces récusations, peu ou mal motivées, des chocs d'amour-propre, des blessures de vanités dont la fraternité littéraire n'a pas besoin pour être malade.

Il est vrai que, avec le mode actuellement adopté, l'auteur maltraité a la ressource de s'emporter contre le jury, et d'en traiter les membres d'ineptes et de crétins ; cela s'est vu et se verra encore. Mais on pourrait lui répondre qu'une fois les noms des jurés à lui connus, il pouvait retirer sa pièce, et qu'en la laissant il s'est soumis aux chances de l'examen et par conséquent à la décision à intervenir.

De cette réunion d'esprits différents, d'humeurs opposées, résulte-t-il un examen sérieux, consciencieux, judicieux ?

Oui et non.

L'examen n'est pas toujours grave, il est vrai ; mais je ne pense pas qu'il soit indispensable pour juger des chansons, même faites sérieusement, de se poser en sénateur romain. Je ne vois pas ce que la raison peut perdre à conserver un

peu d'enjoûment. La gaîté est la grâce du bon sens. Quant à la conscience, elle est forcée. Il peut se faire qu'un membre du jury protège une pièce dont il connaît l'auteur ; mais, ou cette pièce est bonne et a des chances, et alors le secours qu'on lui prête est à peu près inutile ; ou elle est mauvaise, et dans ce cas, la pudeur empêchera l'ami de la soutenir, et d'ailleurs la réprobation de la majorité suffirait pour l'écarter.

Judicieux ? Ceci est une question trop grosse pour que j'essaie de la résoudre. Demandez la réponse, d'abord aux membres habituels des jurys, ensuite aux auteurs souvent couronnés et enfin aux concurrents toujours malheureux. Faites une moyenne, et... servez chaud.

Je ne vous ennuierais pas à décrire le cérémonial qui suit : lecture des pièces, proclamation des prix, des noms des auteurs, etc.

Le public, qui n'a pas lu, se laisse quelquefois prendre à la lecture bien faite, au chant, à la voix agréable, et il applaudit vivement un morceau fort médiocre, tandis qu'il écouterait sans faveur une pièce supérieure médiocrement interprétée. C'est l'éternelle histoire du sonnet d'Oronte, si bien accueilli d'abord. De là surgissent des réclamations plus ou moins parlementaires ; les épithètes les moins obligeantes se renvoient comme une paume ; mais, heureusement pour la concorde, il est onze heures, la séance est levée, la foule se retire,

Et le combat cessa faute de combattants.

XI.

LES DAMES AU BUREAU. — INTRIGUES.

Quand à l'espoir d'un prix se joint la promesse d'une présidence de dames ; en d'autres termes, et pour parler en troubadour français, quand la gloire et la beauté se réunissent pour couronner les poètes, comment résister ? Aussi réserve-t-on les présidences de dames pour les occasions les plus solennelles. C'est un nanan qu'il ne faut pas prodiguer.

Qu'est-ce donc qu'une présidence de dames ?

Au premier abord, cela paraît tout simple : le président est remplacé par une présidente ; le vice-président, par une vice-présidente ; le secrétaire, par une secrétaire, et le maître des chants, par une maîtresse des chants.

C'est bien cela ; mais ce qu'on ne dit pas, ce qu'il faut voir, c'est l'aspect de ces dames au bureau, leur embarras, ou leur hardiesse, qui est pire que leur embarras, ou leur air gourmé, apprêté, guindé.

N'oubliez pas qu'on a mis au jour ce qu'on a de plus beau en toilette. La robe blanche domine, avec le ruban bleu ou rose. Cette mise de première communion est surtout arborée par les présidentes qui, flottant ordinairement entre vingt-neuf et cinquante-deux ans, estiment que le blanc les relève et ajoute encore à ce qu'elles peuvent avoir de jeunes années.

Il y a des femmes qui n'ont que de jeunes années.

Que font-elles des autres ?

Quand une présidente chante un peu, elle chante beaucoup. Je veux dire que, si elle chante passablement, le

plus grand nombre des personnes appelées, surtout parmi les hommes, la prient de prendre la parole pour elles.

Aussi cette fonction est-elle fort recherchée. Les intrigues se nouent longtemps à l'avance, pour se supplanter l'une l'autre. Mauvaises et bonnes langues d'aller leur train. M^{lle} une telle a dit ceci ; M^{me} une telle a fait cela. — Bah ! — Assurément. — Grand Dieu, à qui se fier ? Et ce pauvre M. Chose, que je le plains ! — C'est bien de sa faute ! — etc., etc. Le champ est vaste, et je doute que la franche camaraderie y trouve son compte. Mais qu'importe 1 On sera présidente ; ou du moins, si l'on échoue, M^{me} une telle ne le sera pas, et c'est une fiche de consolation.

Pour les autres places du bureau, la lutte est beaucoup moins vive, et cela se conçoit : c'est la présidente, une fois choisie, qui les distribue, et l'importance des fonctions est moindre.

Afin d'obvier à ces déchirements intérieurs, qui des langues femelles rejaillissent souvent sur les têtes mâles, certaines sociétés ont deux bureaux, un de chaque sexe. De la sorte, s'il se présente une séance de dames, le bureau féminin organisé d'avance, qui a déjà fonctionné, fonctionne encore et rien n'en va plus mal,

Si je voulais être sévère, je ferais ici une liste des dames qui président mal. Mais ce serait peu galant, et trop long. Comme je me pique de galanterie et de brièveté, je me contente de citer parmi les bonnes présidentes M^{mes} A, B, X et Z.

XII.

PROFILS DE GOGUETTE.

Je pourrais donner au lecteur, sinon le portrait fini, du moins le croquis des principaux goguettiers. Mais, outre la longueur du travail, je craindrais de semer trop d'inimitiés. Quelque indulgence qu'on apporte à la critique, il faut bien y mêler de temps en temps un peu de vérité ; or la vérité, si elle est bonne à dire, n'est pas toujours agréable à entendre.

Un souvenir, d'ailleurs, doit me rendre prudent, et je ne veux pas m'attirer les injures dont fut accablé un malheureux anonyme dont je vais vous parler.

Dans un concours, le jury trouve parmi les pièces à juger une chanson intitulée : Profils de Goguette. C'était une série de portraits des principaux auteurs de l'endroit et d'ailleurs, touchée avec plus de vigueur que de finesse, croquis à l'eau forte plutôt qu'à l'eau de rose, tableaux où l'aigre-doux, chose à la rigueur permise, allait jusqu'à la satire ; et la satire, ce que j'admets moins, frisait la personnalité.

Vous vous rappelez sans doute l'émoi causé dans certaine mare par le soliveau que lance le Jupin de La Fontaine.

Donc, grande rumeur chez les grenouilles. Pardon : je voulais dire les goguettiers. Qui soupçonner du coup ? Tout le monde ; mais chacun craint, en l'accusant, de flatter son voisin. Car on trouve la pièce bien faite ; et j'aurais voulu que vous vissiez la mine d'un auteur qui se plaignait d'être soupçonné. — Rassurez-vous, lui dit un collègue fort sérieusement, ce ne peut être vous : la chanson est trop bonne.

Enfin, de guerre lasse, le bruit s'apaise, on parle d'autre chose, on oublie l'incident.

Nouveau concours, un mois plus tard ; nouvelle chanson. Même titre, même refrain. Second numéro, seconde fureur.

Ceux qui sont nommés dans la seconde partie trouvent que la première valait mieux. Ceux de la première préfèrent la seconde. Ils avaient peut-être tous raison.

On comprendra donc que je m'étende peu, pour le moment, sur les personnalités. Cependant, je ne puis passer sous silence l'étonnement que me cause l'étonnement de certaines gens qui découvrent qu'un ouvrier fait des vers. Passons en conséquence au chapitre des Poètes-Ouvriers.

XIII.

OUVRIERS & POÈTES !

Je lis quelquefois dans des journaux de province ou d'ailleurs les exclamations que soulève l'apparition d'un poète-ouvrier.

Un poète-ouvrier ! Comprenez-vous ? Ce pauvre manœuvre, journalier, penché sur son établi, ou la pioche ou la truelle à la main, qui pense, qui rêve, qui écrit, qui est poète ! On ajouterait volontiers, si l'on osait : qui est homme !

C'est chose étrange, incroyable, impossible !

Je crois que JASMIN a dû l'admiration d'un certain monde plutôt à sa profession de coiffeur qu'à ses poésies, qui en valaient pourtant la peine.

Pourquoi ce grand étonnement ? Si un homme est poète, c'est qu'il vit ; s'il vit, c'est qu'il mange, c'est qu'il a de la fortune ou qu'il travaille. Or, la fortune, c'est l'exception : qui le sait mieux que les poètes ? Le travail, c'est la règle.

Eh bien, JASMIN était coiffeur ! Le grand miracle ! REBOUL, boulanger ? Après ? PONCY, maçon ? Que voulez-vous en conclure ?

La plupart des chansonniers de notre époque, et les bons valent bien n'importe quels poètes officiels ou non, sont des ouvriers.

COLMANCE, l'auteur des Petits agneaux et du Né culotté, avait été graveur sur bois ;

RABINEAU, le chantre de la Locomotive, marbrier ;

CARLE DANIEL, l'auteur du Samedi soir, du Dimanche de l'Ouvrier, qui vient de compléter par le Lundi matin sa trilogie parisienne, typographe ; «

BARRILLOT, à qui l'académie française de Paris décernait au mois d'août 1867 une médaille pour ses poésies, imprimeur ;

Antoine CLESSE, le Béranger de la Belgique, armurier ;

LANDRAGIN, BONNEFOND, GIBON, cordonniers ;

D'autres sont bijoutiers, photographes, employés, maçons, relieurs, courtiers, fabricants, ou même... mais voilà longtemps que PONTY a cessé de travailler la nuit.

J'en passe, pour abréger.

Ne faut-il pas d'ailleurs que tout le monde vive ? Tel grand seigneur de l'ancien régime répondrait : Je n'en vois pas la nécessité. Mais nous sommes à la Goguette, et non à la cour de Versailles.

XIV.

CHANSON & PIANO. — CHIEN & CHAT.

J'ai parlé jusqu'ici de la Goguette sans piano.

Dans la Goguette à piano, goguette bâtarde, café-concert manqué, la romance se venge avec délices du silence qu'elle est forcée de garder ailleurs.

C'est là que A., qui croit avoir beaucoup de voix, parce qu'il fait beaucoup de bruit, s'époumone pour plaire à l'assemblée, et l'étourdit.

C'est là que B. prend des airs de poitrinaire et roucoule en si bémol les ruisseaux, les roseaux, les oiseaux.

C'est là que C., sorti fruit sec du Conservatoire, compositeur en herbe, qui donne d'autant plus d'espérances qu'il ne donne que ça, éreinte le piano et l'auditoire sous prétexte de morceau à je ne sais combien de mains, et parvient seulement, avec tout son fracas, à prêter, grâce au contraste, un certain charme à la voix timide qui lui succède et qui chante une modeste chanson.

Le piano et la chanson : deux ennemis entre lesquels dure une lutte de tous les instants dans toutes les goguettes à piano. Chacun des deux adversaires l'emporte tour à tour. Car les badauds, les ignorants, les musiciens, c'est-à-dire la majorité du public, soutiennent la romance et ses soupirs, l'opéra et ses roulades, le piano et ses accords de chaudron fêlé. Mais la chanson a pour elle les chansonniers d'abord, puis les gens lettrés, intelligents, instruits, qui préfèrent une bonne plaisanterie, un trait malin, le gros rire même et la franche gaudriole à tout le fatras vide et prétentieux des croque-notes et des paroliers.

Quelle est la règle qui n'a pas d'exception ?

Je n'en connais pas une seule, non pas même celle qui dit que deux et deux font quatre.

Il y a donc une exception à faire à ce que je viens de dire des pianistes de goguette.

Je pourrais excepter de cet anathème général jeté sur Pianopolis tout entière, d'abord DARCIER ; il tenait le piano, en 1845, dans une goguette de la rue Neuve-Saint-Jean, aujourd'hui rue du Château-d'Eau, dans la salle où florissait, à d'autres jours de la semaine, un bal surnommé... — voyons si j'ai bonne mémoire — Bal du Pince... quoi ? Décidément ma mémoire me fait défaut. Passons.

Je pourrais excepter aussi Eugène PETIT, non pas le vieux et bon chansonnier de ce nom, qui possédait en outre parmi ses prénoms celui de Zéphyre, et qui n'était pas pianiste le moins du monde ; mais l'intelligent musicien qui tenait le piano chez MONTIER, place de la Corderie-du-Temple, au temps de CLAUDEL, et qui dirigea longtemps avec succès l'orchestre du Café-Concert de CALLIOPE, où il avait succédé à PEUCHOT.

Mais DARCIER, comme PETIT, n'a fait que traverser la goguette.

Ce n'est donc pas d'eux qu'il s'agit, mais d'un accompagnateur qui n'est pas pianiste, d'un compositeur qui n'est pas musicien.

Impossible ! direz-vous. Alors, c'est que vous ne connaissez pas Ernest Baum.

BAUM est au piano, n'est-ce pas ? Un chanteur se présente. Ce chanteur a une voix mauvaise ; mettons fausse. Il commence un air qu'il sait mal, un air qui n'en est pas un, un air que personne ne reconnaît ou ne connaît, pas même le gaillard osé qui le chante.... Qu'importe ! BAUM est là, cela suffit.

Il vous improvise immédiatement un accompagnement qui suit le chant, le complète, y supplée ; et, quel que soit le ton dans lequel le chanteur entame sa fantaisie, il s'y

met, s'y maintient, et fait dire aux connaisseurs étonnés, aux musiciens de profession, qu'il exécute la musique à vue... d'oreille.

Voilà l'accompagnateur. Recherché, vous pouvez le croire. Il ne sait à qui entendre. Comme compositeur, il a, je ne dirai pas : écrit, ceci est affaire de musicien, mais créé, combiné, dicté des airs très-remarquables pour plusieurs chansonniers. La chanson du tourneur, J'ai brisé mon verre, La fille de Quentin, et beaucoup d'autres chansons, ont fait, grâce à lui, le tour des sociétés lyriques.

XV.

UNE IDOLE.

La Goguette a la prétention, quelquefois justifiée, d'aimer le Progrès.

Or, aimer le Progrès, c'est haïr la routine, c'est aider aux nouveaux venus, encourager les bonnes volontés, seconder les efforts généreux.

Eh bien, la Goguette, qui le croirait ? a un fétiche. Chose sotte par soi-même, et surtout en goguette.

Il est vrai que ce fétiche est Béranger.

Béranger, c'est le grand-maître. Le vrai goguettier ne l'appelle jamais autrement. C'est son nom, et le seul qu'on prononce. Est-ce un souvenir de la phraséologie des francs-maçons ?

Loin de moi la pensée de rabaisser cet écrivain, soit dans son talent, soit dans son caractère : nul plus que moi ne rend hommage à l'un et à l'autre. Et d'ailleurs, il a trouvé assez d'ennemis qui, s'abritant derrière une croix ou sous un drapeau blanc, décochaient contre les idées qu'il représentait leurs flèches enfiellées, pour que ceux qui sont de son bord respectent même ses faiblesses.

Pourtant, et c'est ici que je m'insurge, ce nom de grand-maître est la massue dont la médiocrité assomme tout chansonnier ; c'est le pavé dont la sottise ou la jalousie se servent pour écraser tout concurrent.

Vous n'égalez pas Béranger, donc vous êtes au-dessous de rien. Argument qu'il serait si facile de retourner contre ses auteurs. On se rappelle Bilboquet demandant à Sosthène Ducantal, qui vantait son talent sur le violon : Es-

tu seulement de la force de Paganini ? Le seulement est superbe.

Il y a eu longtemps des gens qui faisaient des vers à Béranger.

Pourquoi ?

Pour lui rendre hommage, disaient-ils.

Ça n'est pas vrai. D'abord, il n'a pas besoin de vos hommages, aurait-on pu leur répondre. Laissez-le en repos, cachant sous sa bonhomie son vieux rire gaulois, et ne lui arrachez pas, à l'endroit de vos malencontreux essais, quelques demi-éloges assaisonnés d'une verte leçon qu'il faut toujours traduire par le mot connu de Voltaire :

Faites des perruques,

ou par l'hémistiche de Despréaux :

Soyez plutôt maçon...

Voilà ce qu'on aurait pu leur dire ; mais le poétereau est tout fier d'une lettre à lui adressée par le grand-maître.

Imbécile ! c'est lithographié.

XVI.

UN CONSEIL DU GRAND-MAITRE.

C'est ici le lieu de parler une fois encore de l'ingratitude humaine. Sujet inépuisable. Adulé,. vénéré, adoré par le monde goguettier, Béranger, qui avait, avec l'âge, cessé de le fréquenter, s'était mis à le mépriser.

Faiblesse commune, mais bourgeoise.

Etait-ce la blouse qui l'effrayait ?

Il ne l'aurait pas avoué, en tout cas.

N'allez pas en Goguette. Mon Dieu oui, ce conseil est de Béranger. Il le donnait à tous les jeunes gens, et ils étaient nombreux, qui le consultaient sur leurs chansons.

Ce conseil peut être bon. Il peut être mauvais.

N'allez pas en goguette, si vous êtes assez faible pour sacrifier au succès quand même, c'est-à-dire si vous vous résignez d'avance à subir, quoi qu'il arrive, le goût d'un public souvent plus ignorant qu'éclairé, qui prend l'exagération pour l'énergie, qui préfère la grosse farce à la fine plaisanterie. En un mot, n'allez pas en goguette, s'il vous faut des applaudissements à tout prix.

Allez en goguette, au contraire, si vous ne craignez pas de trouver parfois l'auditoire froid à vos chansons ; si vous voulez, non pas abaisser votre muse au niveau des instincts de la foule, mais élever l'intelligence de cette foule au niveau des inspirations de votre muse.

Allez-y, si vous êtes assez sûr de vous-même pour ne pas sacrifier la forme, cette parure, au fond des idées, qui est le patrimoine commun, et qui n'a souvent d'autre valeur que celle que lui donne une expression vive, nette et vraie.

Allez-y enfin, si, en même temps que vous retrempez votre âme au foyer chaleureux de la démocratie, vous espérez verser dans l'intelligence de ceux qui vous écoutent un reflet des pensées généreuses et fraternelles qui sont votre lumière.

Elevez les hommes, ne vous ravalez pas.

Mais prenez garde de faire l'apôtre, de vous poser en prophète. Le temps des David et surtout des Jérémie est passé. Les foudres de Jéhova, la verge de Moïse sont encore plus démodés que les grelots de Momus, qui les valaient bien ; et l'on serait mal venu, de nos jours, à vouloir ériger la goguette en Sinaï ou le tabouret du mastroquet en trépied de pythonisse.

Dieu merci.

XVII.

JOURNAUX DE GOGUETTE.

Comme chacun de ces petits mondes qui composent le grand monde qu'on appelle Paris, comme chacun de ces mystérieux microcosmes qui grouillent dans notre tohu-bohu pantinois, la Goguette a eu ses journaux.

Quand une foule de journaux s'étalent complaisamment à tous les regards, journaux politiques, littéraires, scientifiques et sudorifiques, émaillant de leurs mille couleurs les kiosques lumineux ou ternes ; quand chaque faculté de l'activité humaine, chaque branche d'industrie a son organe spécial, pourquoi la Chanson, la vivace, l'immortelle Chanson, n'aurait-elle pas aussi le sien ? Quoi ! la peinture, la sculpture, la cordonnerie, tous les arts libéraux, ont leurs journaux ! Les modes, le roman-Ponson, tous les métiers, ont leurs journaux, et la Chanson n'aurait pas son journal ?

La Chanson — je le répéterai, quoiqu'on le sache — embrasse tout le domaine de l'intelligence, admet toutes les aspirations, traite tous les sujets. Comme on l'a dit autrefois de la Fable, elle est tour à tour poème, comédie, élégie, idylle, pastorale, hymne, parodie. Comédie et parodie surtout, c'est-à-dire les deux nuances d'une même couleur, les deux rayons d'un même flambeau, les deux yeux d'une même face.

La photographie a son journal : la Chanson est aussi une lumière.

La médecine a les siens : la Goguette est quelquefois un remède.

L'épicerie a le sien : les goguettiers sont aussi....
Qu'allais-je dire ? Et où peut entraîner l'amour des phrases
trop symétriques ?

Oui, la goguette a, ou plutôt a eu ses journaux. Hélas, je
suis forcé d'employer le prétérit. Ces beaux jours de gloire
et de publicité sont évanouis.

Le Momus, qui vivait en 1837, a brisé sa marotte. L'Echo
lyrique s'est tu sous des clameurs furibondes. Le Divan
s'est endormi du sommeil de l'innocence. Peut-être était-il
trop innocent. L'Etoile a filé dans le ciel de la poésie. La
Muse gauloise s'est retirée du monde, la Chanson doit
toujours paraître, et la Chanson illustrée ne paraît plus.

Et pourtant quelles plumes ornaient ces diverses
feuilles !

A l'Echo lyrique : DALÈS, le chansonnier incurable,
Durand de VALLEY, naguère commissaire de police à Paris.

Au Divan : GUÉRIN, FLAN, deux Alexandre.

A la Muse gauloise, l'élite du Caveau, de la Lice
chansonnière et d'ailleurs.

Mais qu'est-ce que le talent, la bonne volonté, le
dévouement, sans abonnés ?

Or la Goguette est fière d'avoir un journal qui s'occupe
d'elle. Mais payer ? Jamais ! Plutôt mourir !

Et c'est le journal qui meurt !

XVIII.

DÉCADENCE !

Il n'y a plus de goguette ! disent en soupirant les anciens, les fidèles, les Nestors de la chanson, ceux qui ont connu plusieurs générations de chansonniers, qui ont applaudi Désaugiers et Béranger dans leur fleur, Debraux pendant toute sa carrière, Dauphin, tant d'autres ; qui ont vu le Caveau moderne, la vieille Lice et les sociétés lyriques actuelles se fonder et grandir, ou décroître et disparaître.

Il n'y a plus de goguette ! Ils ont raison, les vieux, s'ils entendent par là qu'il n'y a plus de société ayant une existence, une organisation à elle, et portant librement où bon lui semble son broc, son siège et son marteau. Il y a trente ans, j'aurais dit : sa marotte.

Aujourd'hui, en effet, une société est l'humble sujette du pourvoyeur chez lequel elle s'installe, ou plutôt des quatre murs qui constituent l'enceinte où elle tient séance. Elle devient immeuble par destination ; et, s'il y a changement de propriétaire, la goguette se vend avec le fonds de commerce.

Pour bien dire, donc, il n'y a plus là ce qu'on peut appeler société. C'est une réunion accidentelle et momentanée dans un certain local, à une heure déterminée, d'une foule d'hommes qui souvent ne se sont jamais vus et sans doute ne se reverront jamais : race essentiellement passagère, monde changeant comme les flots, et indifférent comme eux. Ils se sont trouvés réunis, ils se séparent : tout est dit.

N'y a-t-il donc aucune exception ?

Sans doute, et dans Paris, si je sais bien
compter, !

Il en est jusque à trois que je pourrais citer.

Oui, trois, sans plus :

Le Caveau,

Le Dîner des Vendanges (ancienne Lice chansonnière),

Les Rigolos.

Car les sociétés du Lapin, de la Matelote, du Radis, du Lièvre, du Gigot, etc., ou n'existent plus, ou ne sont pas des sociétés à proprement parler chantantes. Le vin y remplace l'hippocrène, et le broc en est la véritable lyre.

Plus tard, et ailleurs, nous pourrions étudier, dans leur constitution et dans leur personnel, les diverses sociétés qui subsistent encore.

Que les temps sont changés ! Je trouve dans le journal l'Atelier, numéro d'octobre 1844, la liste suivante des sociétés lyriques qui existaient alors : voilà de cela bientôt trente ans !

Le Caveau, la Lice chansonnière, l'Institut lyrique, les Bons vivants, les Momusiens, les Amis, les Templiers, l'Athénée lyrique, la Couronne chansonnière, les Amis de la Pipe, les Amis de la Chanson, les Amis de la Vigne, les Amis du Siècle, les Epicuriens, les Enfants de Momus, les Amis de la Chaumière, les Indépendants de la Table ronde, les Amis de l'Etoile, les Amis du Progrès, les Insectes, le Cercle lyrique de Belleville, les Lutins, les Enfants d'Apollon, les Amis des Arts, les Bons Diables, les Joyeux Amis, l'Ordre lyrique des Templiers, les Triboulets, les Ménestrels, l'Amitié, les Bergers de Syracuse, les Ermites du Pré-aux-Clercs, les Enfants de la Halle, les Rats, les Ceps de vigne, les Animaux, les Enfants de l'Entonnoir.

Sans compter, naguère encore, les Infernaux, les Gamins de Paris, les Soirées Grégoriennes, l'Enfer, les Francs Canonniers, etc.

J'ajoute à cette longue nomenclature les titres d'un certain nombre de sociétés qui existèrent plus ou moins longtemps dans ces dix ou quinze dernières années.

Les Enfants du Vaudeville, chez GÉNOT, rue de l'Arche-Marion ; la Société lyrique des disciples de Béranger, inaugurée le 19 août 1866, rue Rébeval ; les Enfants de la Lyre, chez FAVIÉ, à Belleville ; les Enfants de la Harpe ; les Amis de la Pensée, route d'Allemagne ; les Amis de la Treille, barrière des Vertus ; les joyeux Amis des Dames, dont un nommé ODDOUL avait été président ; les Enfants de Lutèce ; le Sacrifice d'Abraham, rue de la Barillerie ; les Enfants de la Gaîté, rue Lamartine ; les Amis de la Gaîté, à la Chapelle (LA VOISIER, président) ; les Enfants d'Anacréon ; les Enfants de Bellone (GOIZOT, président) ; les Enfants du Désert, à La Chapelle (HÉNIQUE et ZOMBACH) ; les Enfants de Ménilmontant, présidés par Isidore IMBERT, mort il y a environ un an.

Nous avons borné nos recherches aux Goguettes parisiennes. Quelle ample moisson n'aurions-nous pas faite dans la plupart des grandes villes de France ! Rouen, Marseille, Bordeaux, Toulouse ont vu fleurir la Goguette, et nous lisons dans un journal militant, qui paraissait à Lyon, du temps de l'Empire, sous ce titre goguenard : Le Refusé, l'article suivant, qui rentre trop bien dans notre sujet pour que nous n'en parions pas notre opuscule :

LA GOGUETTE.

La chanson que l'on regrette
N'a point quitté nos climats...

Mais qu'importe, on n'en chante pas moins !

Les privations de la semaine, les angoisses de la veille, les soucis du lendemain, tout cela n'est rien, si le dimanche la poche reste encore assez munie pour que l'on puisse se joindre aux amis réunis en goguette au cabaret voisin.

Bienheureux sont les compagnons qui peuvent être de ces fêtes ! Car la goguette, c'est la fée de l'atelier.

C'est elle qui console et rend fort contre l'adversité.

Chez elle le vin peut-être est-il un peu vert ! Dam ! ma foi, ce n'est pas une duchesse. Mais, en revanche, combien ses chants sont doux et bienfaisants !

Et plus qu'aujourd'hui eut-on jamais besoin de chanter ! car, comme l'a dit Béranger :

Pour s'en tenir au lot que vous lui faites,
Le pauvre peuple a besoin de chansons.

Oh ! oui, il en a besoin !

La goguette est bien antérieure aux cafés-concerts. Elle existe depuis le premier chansonnier.

C'est le désir de se faire entendre en public qui provoqua sa naissance.

Le Caveau de Paris — cette pépinière du rire — ne fut d'abord qu'une goguette.

Et l'ancien Caveau lyonnais, — qui compta parmi ses membres le joyeux Casimir Ménétrier, Mont-perlier, l'auteur tant chanté des Petits pieds de Lise, Amédée de Roussillac, le Voltaire de la Chanson, et Kauffmann, auteur des Voraces, — n'était, lui aussi, qu'une simple goguette.

Son siège était à la Croix-Rousse, dans la rue. Perrot, je crois.

Comme à présent, on se réunissait le dimanche dans un bouchon, où n'entrait pas qui voulait, et, comme à présent aussi, quiconque savait chanter était admis à se faire entendre.

Ces concerts du pauvre sont restés depuis ce qu'ils étaient alors : excessivement gais, instructifs parfois, honnêtes toujours.

En son temps, le chantre des Gueux décernait le sceptre de la goguette à Emile Debraux,

Cet enfant qui, gai jusqu'à faire envie,
En étourdi vers le plaisir poussé,
Pouffait de rire à voir couler sa vie
Comme le vin d'un tonneau défoncé...

Aujourd'hui c'est lui qui trône dans nos goguettes entre Pierre Dupont et Eugène Imbert, et jamais monarque ne fut plus digne de régner.

Car Béranger est toujours jeune et la plupart de ses chants resteront d'éternelles actualités.

A une réunion des Amis de la Chanson, goguette où le hasard m'avait introduit, ces vers des Esclaves gaulois, chantés par un des assistants, ont suscité d'assez malins sourires :

Au monde en tutelle,
Dieux tout-puissants, quel exemple offrez-vous ?
Au char des rois un prêtre vous attelle...

Il y a parmi ces braves ouvriers de très-agréables chanteurs et même de fort gentilles chanteuses ; aussi n'at-on pas lieu de regretter sa soirée.

J'y ai entendu plusieurs productions locales : Ainsi parlait le Christ, de René Bidaud ; Quand les gaudes font flic flac, et Fillette et feuillette, de Célestin Gauthier ; La chanson de la soie et Les Pins, de Pierre Dupont ; enfin, une parodie grimée : Le vieux Canut du Gorguillon. C'était à se tordre.

Ces dernières étaient interprétées par des amateurs qui ont dû, plus d'une fois — si je ne me trompe — fouler les planches de nos scènes lyriques.

N'est pas chanté qui veut dans les goguettes, et messieurs Baumaine, Blondelet, Belaud et Elie Frébaut, tous ces rimeurs de bestiales stupidités pour cafés-concerts, attendront longtemps avant d'y être reçus.

On m'a fait lire une chanson adressée à ces joyeux goguettiers par Eugène Imbert, lequel, ne pouvant venir serrer la main à ses aimables interprètes, leur envoyait de Paris son salut amical.

En voici une strophe :

Tressez pour moi la couronne de lierre !
C'est de ces murs où préluda Dupont,
C'est de Lyon, l'active fourmilière,
Qu'à mes accents un jeune écho répond !
Chantre des Bœufs, à toi les immortelles,
Mais les bravos chez moi sont bienvenus...
O ma chanson, déploie encor tes ailes ;
Va saluer mes amis inconnus.

Jules CÉLÈS.

Parlerons-nous de l'avenir de la Goguette ? Il est difficile de le rêver bien brillant, lorsqu'on voit l'horreur qu'inspire, dans les sphères dites élevées, et à coup sûr gouvernementales, toute tentative de liberté ; lorsque les cafés chantants et les bals publics, le concert et le salon du prolétaire, sont menacés d'un impôt exorbitant. Voici, en effet, ce qu'un membre de l'assemblée qui siège à Versailles, nommé de Belcastel, ne craint pas d'écrire parmi les motifs d'une loi de sa façon. Je lui laisse son français particulier :

« Quant aux cafés chantants et aux bals publics, personne, croyons-nous, ne sera tenté de les défendre, au point de vue de l'utilité publique. Ils sont au moins inutiles à la société, dont on peut les regarder au contraire comme un élément dissolvant. Rien de plus légitime que de frapper d'une surtaxe ces lieux provocateurs au désordre moral. » (Proposition de loi présentée le 13 juillet 1872).

XIX.

L'HOMME-DICTIONNAIRE.

Je crains, s'en douterait-on ? de trop m'étendre sur le sujet qui m'occupe. Que de détails curieux, d'anecdotes piquantes, mon amour de la concision m'oblige à supprimer ! Et pourtant, simple amateur, touriste momentané, je n'ai pu faire dans ces parages presque inexplorés de la Goguette une bien ample moisson.

Que n'aurais-je pas à dire, surtout, si, au lieu de me borner à glaner çà et là, j'avais mis à contribution les trésors de souvenirs, la mémoire prodigieuse, l'inépuisable complaisance de mon ami Goizet !

Connaissez-vous GOIZET ?

Non.

Vous ne connaissez pas la Goguette. GOIZET, c'est l'homme-mémoire, l'homme-dictionnaire, l'archiviste, l'historien, le chroniqueur de la chanson.

Vous n'avez fait qu'une chanson en votre vie, péché de jeunesse, vite oublié ou caché avec soin ; GOIZET a votre nom : le curieux ! Il sait votre âge : l'indiscret !

Une chanson est-elle manuscrite ? Il en a une copie. Autographiée ? il en possède un exemplaire. Imprimée ? il en montre dix.

Pour les goguettes, le lieu, le nom, l'heure, il sait tout.

Il connaît sur le bout du doigt et vous décrira par le menu l'origine, les développements de toute société lyrique. Voulez-vous savoir ce que chantaient, en 1834, à la Société des Infernaux, sous les piliers des Halles, Christian Seiler, Carle Daniel, Festeau et d'autres ? Il le sait. Combien Dauphin a laissé de chansons manuscrites et inédites, et en

quelles mains ? Il vous le dira. Combien, vous, qui lui parlez, vous avez commis de chansons ? Il vous l'apprendra.

Ce n'est pas lui qui aurait classé Adam Billaut, le menuisier de Nevers, au rang des chansonniers du XVIII^e siècle ; c'est cependant ce que s'est permis, dans un article du reste charmant, M. Monselet. (Voir le numéro du 25 août — 1^{er} septembre du Journal illustré).

GOIZET a tutoyé Debraux, applaudi Voitelain, grisé Martin.

Voulez-vous savoir plus encore ?

Suivez le conseil du bibliophile Jacob :

Feuilletez GOIZET.

Et dire qu'en fait de théâtre, ce Bas-de-Cuir de la Goguette est encore, s'il est possible, plus prodigieux ! ³.

XX.

CONCLUSION.

J'ai rempli, non-seulement la tâche que je m'étais imposée, mais encore, ce qui est beaucoup plus important, le nombre de lignes qui m'était dévolu.

J'ai tout juste la place nécessaire pour vous prier, chers lecteurs, de faire deux parts de tout ce que j'ai dit : l'une de l'éloge et l'autre de la satire. Souvenez-vous de la première ; oubliez la seconde. Car il pourrait bien se faire que, pendant mon travail, le brouillard de cet automne ait obscurci mes yeux et m'ait montré tout en noir et en laid. Il est en outre plus sûr pour moi, vu l'irritation généralement reprochée aux poètes — et à cet égard les chansonniers sont diablement poètes, — de mettre une sourdine à mes jappements, et de tendre la patte au lieu de griffer.

Que chacun en fasse autant pour l'auteur.

APPENDICE.

I.

AUBRY (Jean-Etienne).

Nous allions retracer la physionomie d'AUBRY, un des vétérans de la Chanson populaire, et citer quelques-unes des œuvres qui ont établi sa réputation goguettière ; mais il nous épargne ce soin : nous venons de retrouver, en effet, une notice biographique fort détaillée écrite par lui-même et sur lui-même. La franche bonhomie du flaneur parisien, l'aimable nonchaloir du poète des rues s'y peignent à merveille, et nous allons tout simplement transcrire sa prose sans prétention.

« Je suis né à Paris, rue Saint-Denis, 275, le 21 septembre 1810. Ma mère, qui n'avait que vingt ans, et qui jouissait d'une bonne santé, me donna un frère de lait, que de riches négociants du quartier avaient bien voulu confier à ses soins : ce qui aida un peu mes parents, attendu qu'ils étaient très-pauvres.

« Lorsqu'en 1814 nos bons amis les alliés vinrent à Paris pour nous amener Louis XVIII, je me rappelle qu'un cosaque à cheval m'enleva de terre en passant devant la porte de notre allée et m'emmena jusqu'à la porte Saint-Denis ; puis il me remit à ma mère, qui nous suivait, après m'avoir acheté un gâteau.

« A quelque temps de là, je fis une maladie qui me rendit aveugle quatre ou cinq mois. Un ouvrier qui travaillait dans notre maison profita de ma maladie pour m'emmener avec lui, puis il me laissa dans une allée, après m'avoir pris des boucles d'oreilles en or et tous les effets d'habillement, excepté ma chemise, toutefois. Ce n'est qu'après avoir pleuré trois jours et trois nuits que ma mère me retrouva chez le commissaire du quartier Bonne-Nouvelle ⁴.

« Quand pour la seconde fois toujours nos très-chers amis les alliés revinrent en France, mes yeux étaient tout-à-fait guéris, et je pouvais me rendre utile en faisant les commissions. Un jour, on m'envoie chercher un peu de charbon allumé chez une voisine : au lieu de m'acquitter de ma commission, je suivis des gardes nationaux jusque sur les boulevards, en faisant résonner sur les pavés une pelle à feu qu'on m'avait donnée pour rapporter mon charbon. Ma mère, qui me cherchait et qui demandait à tout le monde si l'on m'avait vu, ayant soin de me désigner avec ma pelle, ne put me retrouver qu'à la Bastille, au moment où une compagnie de gardes nationaux faisait feu sur des Ecossais qui venaient par le faubourg Saint Antoine. De retour à la maison, mes parents, contents de m'avoir retrouvé, ne me donnèrent aucune correction ; mais on décida de m'envoyer à l'école qui se tenait et qui, je crois, se tient encore rue Beauregard, derrière l'église.

« A dix ans, j'allais tourner la roue chez les passementiers ; à douze, j'entrais comme apprenti chez un bijoutier en faux de la rue Au Maire. Au bout de trois ans, quand mon apprentissage fut fini, je sortis de chez lui, non pas pour faire des bijoux en cuivre ou en acier, mais pour polir des couverts en soi-disant métal d'Alger. Je fis ce métier jusqu'à l'époque où la révolution de juillet éclata. Alors je fis comme tant d'autres : je pris les armes, et ne les quittai que quand le drapeau tricolore flotta sur les Tuileries.

« Au mois de mars 1831, je tirai au sort, et mon numéro m'envoya au 12^{me} de ligne, dans lequel j'eus le plaisir de faire les deux campagnes de Belgique sans tirer un coup de fusil. Quand je dis sans tirer un coup de fusil, je ments ; quand on vint nous dire que la citadelle était rendue, le commandant de notre bataillon donna l'ordre de décharger les armes en se servant du tire-bourre. Comme je me trouvais tout près d'un puits, je déchargeai mon fusil dans ce puits, pour qu'il ne fût pas dit que j'avais fait deux campagnes sans faire feu.

« Rentrés en France, nous sommes allés prendre garnison à Lille, où nous sommes restés dix-sept mois, ensuite à Dijon et Mâcon, puis à Marseille, Aix, Avignon, et Antibes, où j'ai eu mon congé quelques jours avant le départ de mon régiment pour l'Afrique. De retour à Paris, j'entrai comme homme de peine dans une fonderie du faubourg Poissonnière, attendu que je n'étais plus apte à faire un bijoutier, et que les couverts dits de métal d'Alger étaient tombés dans le troisième dessous. J'arrivai à l'âge de trente ans, après avoir passé dans divers ateliers ; puis un beau jour du mois d'août je m'engageai dans le régiment des maris, à la mairie du douzième arrondissement ; c'est-à-dire que j'étais marié pour de bon.

« J'eus de ce mariage trois enfants. A l'heure qu'il est, un seul me reste ; il a dix-neuf ans et il ressemble beaucoup à sa mère, à qui ça fait beaucoup de plaisir ; et moi, j'en suis satisfait pour elle.

« Quand vint février 1848, nous étions, ma femme et moi, dans un lavoir de la salle Saint-André-des-Arts, où nous vendions à boire et à manger aux naïades de l'établissement. Mais, comme le commerce n'allait pas très-fort, un camarade me fit entrer au Moniteur universel, où je suis resté dix ans ; et si j'en suis sorti, ce n'est pas parce que j'avais à me plaindre des personnes qui me commandaient, mais bien parce que je trouvais que je

n'étais pas assez libre. Ce penchant pour la liberté a été cause que je suis resté souvent trop libre de me promener.

« Maintenant, je travaille dans une maison qui, faute d'ouvrage, ne m'occupe que trois ou quatre jours par semaine ; ce qui me donne le temps de noircir du papier, en faisant des chansons. Car je fais des chansons depuis 1825, ce qui ne veut pas dire que je doive bien les faire maintenant.

« La première fois que je mis le pied dans une goguette, c'est à l'Epée royale, à la Courtille ; elle était présidée par un nommé VIGOUROUX, qui avait su s'attirer l'estime de tous ses camarades (ce qui est rare). Aussi j'eus le plaisir d'y voir plusieurs fois, comme chansonniers, SAINT-GILLES, Jules LEROY, Emile DEBRAUX, René FÈVRE, les deux frères FAVART, Victor BASIÈRE, etc.

« C'est après avoir entendu tous ces vieux de la vieille goguette que le goût de faire des chansons me prit, et j'en compte à l'heure qu'il est environ sept cents, dont quelques-unes ont obtenu un certain succès, tant en goguette que dans les rues ; je citerai, entre autres : C'est pour ma mère, Partons, la mer est belle, Une larme, Gaspardo, Athènes, Pierre Gringoire, La Chanson du cantonnier, Coco revenant de nourrice, Le Gymnase et le marchand de galette, L'oiseau pris au piège, etc. »

Ajoutons à cette naïve odyssée, où se révèle sans réticence une sorte de Villon honnête homme, qu'Aubry, après avoir jeté aux vents et aux échos tant de chansons, n'en a réuni qu'un petit nombre en recueil. Ce mince, trop mince volume, publié par RENAULT, en 1862, est précédé d'une préface d'Emile OUDET, depuis membre de la Commune. C'est donc aujourd'hui presque une curiosité.

II.

BAILLET (Eugène).

CHANSONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Sous ce titre, notre confrère et ami BAILLET a réuni une partie de ses chansons anciennes, auxquelles il en a joint un bon nombre de nouvelles. Ce recueil laisse bien loin derrière lui les deux précédents : Pleurs et sourires et la Muse de l'Atelier, publiés en 1853 et 1856. Plusieurs des morceaux contenus dans ces deux volumes n'ont pas reparu dans le nouveau. Vous y chercheriez vainement le Paletot du Chansonnier, La Fileuse, Pauvre Jeanne, De loin, L'Or et le Fer. Tout n'est peut-être pas à regretter, mais l'auteur nous semble avoir exagéré la sévérité, chose rare de la part d'un poète se jugeant lui-même !

Le Tisserand-Poète de Lizy n'a pas été oublié, heureusement ! Dans cette pièce, BAILLET adresse à MAGU un hommage mérité. Ce n'est pas l'éloge banal, le coup d'encensoir à Nez, que veux-tu ? — mais l'appréciation raisonnée, l'estime sincèrement sentie.

Il a chanté comme fait la fauvette,
Sans s'occuper si quelqu'un l'écoutait.

Quand il nous peint la nature et ses charmes,
On sent dans l'air le parfum des buissons ;
Et quand il pleure, il fait verser des larmes,
Le tisserand aux naïves chansons.

Mais, quoi ? MAGU se contentait, en fait de politique, d'aspirations plus généreuses que pratiques. Il était républicain peut-être, mais non socialiste. J'emploie ici le vocabulaire d'un autre temps. Or, BAILLET ne craint pas d'exprimer cette réserve, ou, si vous aimez mieux, cette nuance. Mais, avec une délicatesse infinie, il répond bien vite au reproche qu'il formule, et c'est le but de son dernier couplet.

Si comme nous il vivait à la ville,
A l'atelier, parmi les travailleurs,
On entendrait sa muse plus virile
Chanter aussi l'espoir des temps meilleurs ;
Mais, comme lui, tout est calme au village ;
L'écho des bois n'a que de joyeux sons :
Sous un ciel pur peut-il rêver d'orage,
Le tisserand aux naïves chansons ?

N'est-ce pas très-fin comme pensée et comme expression ?

Le sentiment social a laissé, du reste, sa trace, dans plusieurs passages du recueil. Comment pourrait-il en être autrement ? Enfant des ateliers de Paris, il a sucé avec le lait la fièvre démocratique. Puis, l'âge d'homme est venu. L'insouciance a fait place à la réflexion ; le soin de l'avenir s'est imposé, et la fièvre s'est, non pas refroidie, mais seulement calmée.

Puis, une autre raison encore : photographe ambulant, courtier du soleil, transportant çà et là son objectif et sa gaieté, il a rafraîchi dans l'air des champs son ardeur de citadin.

Ces promenades champêtres, cette paix des grandes routes, ce silence à peine troublé par un cri d'alouette, par

la plainte criarde d'une roue, par le hue-ho ! d'un villageois, versent dans l'âme la plus troublée leur douceur et leur apaisement. La haine se fond sous l'haleine des brises. L'élan généreux se dépouille de la colère. La poésie alors atteint son double but : le beau et le bon. La pensée a donné le beau ; la rêverie inspire le bon. Les aspirations violentes sont refrénées, et quand le bruyant tutti des passions s'est tu, le cœur demande et obtient la parole.

De là, ce côté à la fois attendri et rustique des nouvelles poésies de BAILLET. Les pérégrinations du photographe ont profité au talent du poète. Son caractère était d'ailleurs singulièrement propre à ces courses aventureuses. Son entrain, son inépuisable gaieté trouvaient là leur élément naturel.

Mais l'inspiration trop facile a ses écueils. En écrivant de verve, on court le risque de négliger la correction. Aussi, sent-on parfois que l'expression a trahi la pensée. Un grammairien entrerait en fureur s'il lisait le passage suivant :

Il a chanté, car son cœur de poète
Était la voix qui toujours le dictait,

ou celui-ci :

D'avoir fait rougir l'innocence
Je crois être novice encor.

Sans être grammairien, et sans entrer dans une fureur excessive, nous nous permettrons de dire, non pour l'auteur qui a laissé échapper ces petites incorrections,

mais pour ceux qui seraient tentés d'excuser par son exemple les fautes analogues qu'ils pourraient commettre à leur tour, et de s'autoriser de ce que c'est imprimé, nous dirons que dans la première citation, dictait voudrait pour régime direct un nom de chose, et que le nom de personne représenté par le devrait être remplacé par lui. Quand nous disons : Il me dicte, me est pour à moi. Boileau, qui le pouvait, a employé le même verbe sans aucun complément exprimé, ni direct, ni indirect. Il fait dire à Apollon :

« Je dictois : Homère écrivoit. »

Secundo : On n'est pas novice de ceci ou de cela ; mais en quelque chose. Mais arrêtons le cours de ces minuties. Aussi bien avons-nous autre chose à glaner que de minimes erreurs. Que de citations charmantes nous aurions à faire, si la place nous le permettait ! La correction d'ailleurs est un mince mérite : elle est indispensable, mais ne tient pas lieu d'inspiration. Quand on l'a, on n'a rien encore. BAILLÉT a plus et mieux. Un beau soir, dit-il,

Un beau soir, sous les arbres verts,
Les baisers chantaient sur ma joue,
Comme les oiseaux dans les airs.

Il a beaucoup de ces rapprochements heureux : la grâce y gagne, mais il y faut une pleine réussite et un air naturel dont l'absence mènerait tout droit à la recherche et au maniéré.

J'admets encore, à cause du sentiment :

On entendait pleurer son cœur
Dans les cordes de sa guitare.

et même :

Car l'amour au cœur m'a poussé,
Comme la feuille aux branches.

C'est le même procédé. Mais quand je lis des vers comme ceux-ci :

Mon froid grenier devient une charmille
Où rit l'espoir sur l'aile des amours,

Je ne puis m'empêcher d'y reconnaître une de ces images démodées, un de ces ornements flétris qu'il convient de laisser désormais au temple lyrique avec les oripeaux de la mythologie. L'auteur ici se trompe lui-même et se paye de mots sous lesquels il suppose qu'une idée est cachée,

Le portrait de la Servante Marie a plus de franchise de ton. C'est un tableau simple et vrai. J'y cueille, et pour cause, les vers suivants :

Si vous voyiez dans sa cuisine,
Objet de son soin le plus cher :
Tout reluit, tout a bonne mine.
Vaisselle et buffet, tout est clair,

Autant qu'une petite mère
Elle prend soin de tout cela.
Oh ! la charmante ménagère
Pour celui qui l'épousera.

C'est avec un véritable plaisir que je retrouve dans ces vers un reflet du couplet suivant d'une chanson déjà ancienne :

Il est bien humble, son réduit ;
Mais, lorsque sa main, fée agile,
A frotté le bois et l'argile,
Il faut voir comme tout reluit !
La paroisse, un peu curieuse,
Demande quel bon ouvrier
Aura pour charmer son foyer
La glaneuse.

On voit que le sentiment n'a rien perdu à sa seconde incarnation.

Malgré la fraîcheur ordinaire de ses inspirations, BAILLET, comme beaucoup d'autres, a cru devoir sacrifier au goût du jour. Les droits d'auteur l'ont aussi tenté. Thérèse a déteint sur quelques-unes de ses chansons : La bonne aux Voltigeurs, Je r'grett'ty les Dragons, Si l'on écoutait les hommes ! se rattachent au genre poissard que vous connaissez.

Je l'aime mieux quand il chante avec un souvenir reconnaissant

Les gais séjours
Où l'on vendait cinq sous un litre d'ambrosie ;

Ou bien quand, dans la Chanson du Moissonneur, ou dans la pièce intitulée Georges Sand, il proclame, sans emphase, la sainteté des aspirations modernes et la dignité du travail ; ou bien encore quand il met dans la bouche d'une petite dame ce retour vers les chastes idées de l'innocence et de la famille.

N'as-tu pas envié quelquefois d'être mère ?
Vivre à deux, rien qu'à deux, sous les toits ! Et
ton cœur
N'a-t-il pas envié ce grenier de misère
Où Dieu, dans un berceau, place tant de
bonheur ?

Ou bien, enfin, quand avec l'accent d'un enfant gâté de la création, il organise pour une promenade projetée un beau temps de commande :

Le ciel me l'a promis, je ne veux pas qu'il
pleuve,
Et j'ai dit au soleil d'illuminer les toits.

Voilà le piquant dans la grâce. BAILLET s'est souvenu avec bonheur, pour le poétiser, du refrain rococo de Martainville :

Et l'on commande à la nature,
Quand on obéit à l'amour !

Outre les titres que j'ai déjà cités, je range parmi les pièces les plus remarquables de ce recueil, comme chansons proprement dites : L'héritage de mon oncle, le Lundi de liberté, Madame Clément, les Revenants, Berthe, comme chants rustiques : Sur la route, le Photographe, le Conducteur ; ensuite, dans le genre que j'appellerais volontiers parisien : Les jeunes filles, Hélène, la Crêmerie, et surtout la Confession des petites Dames, que l'auteur nous a gracieusement dédiée.

La Musique mérite d'être placée à part ; c'est un genre élevé qui touche à l'ode, ou plutôt à l'hymne, et dont Pierre DUPONT a donné un modèle dans ses Sapins. Cette corde grave, que BAILLET ne fait pas vibrer habituellement, rend sous sa main des sons nouveaux et touchants. Citons une strophe :

Passez, soldats ! Passez, nos frères de l'armée,
Canons toujours braqués sur les bruyants
faubourgs.
Ah ! quand vibre dans l'air la musique animée
Du clairon qui répond au bruit de cent
tambours,
Nous pensons aux grands jours de la gloire
française,
A l'armée en sabots qui, forte de ses droits,
Aux accents foudroyants de l'hymne

marseillaise,
Affranchissait le peuple et balayait les rois.

Ai-je, dans cette revue tantôt trop rapide, tantôt trop minutieuse, réussi à donner au lecteur une idée nette du mérite du nouveau recueil de BAILLET ? J'en doute. Puissé-je du moins avoir inspiré le désir de le lire ! Et j'aurai cause gagnée.

Qui sait si on ne me reprochera pas encore d'avoir été trop prolix ! Qu'on me le pardonne : Un chansonnier sincère est toujours heureux de parler de son art et d'un confrère de cette valeur.

III.

CHAPLAIN.

Pierre-Michel CHAPLAIN, né à Alençon, le 7 juillet 1796, est mort à Paris le 13 juin 1849. Avant de parler du chansonnier, parlons de l'homme.

Il reçut une éducation tout-à-fait élémentaire. Quand vint le moment où ses parents durent songer à lui choisir un état, il montra, malgré sa jeunesse, cet ardent amour de la patrie qui l'anima toujours. Sa mère voulait le faire prêtre ; lui, se fit soldat. Le bruit de nos grandes guerres l'enivrait. Il s'engagea à quinze ans, fit partie des pupilles de la garde, et passa deux ans au camp de Boulogne. Deux ans plus tard, il était à Utrecht, puis assistait au siège de Worden.

Bloqué à Wesel par les Prussiens, il supporta courageusement les fatigues et les privations d'un long

siège.

Vint la Restauration, qui aimait peu les anciens serviteurs de l'Empire. Il fut licencié, et, voyant sa carrière de soldat ainsi brisée, il apprit le métier de tisserand, que sa santé l'obligea bientôt de quitter pour celui de menuisier en fauteuils. Il avait alors vingt-six ans.

En 1830, Chaplain se remit au service, entra dans la garde municipale, et ne tarda pas, grâce à sa conduite et à ses bons antécédents, à obtenir le grade de brigadier. Mais ses idées étaient, comme on dirait encore aujourd'hui, trop avancées. La fréquentation d'hommes tels que KERSAUSIE, RASPAIL, AVRIL, TESTE, FLOTARD, ne pouvait être vue d'un bon œil par les chefs de CHAPLAIN. D'ailleurs, sa verve poétique s'était éveillée, et les premiers essais de sa muse républicaine amenèrent sa destitution. Une délation lui eût permis, à ce qu'on assure, de l'éviter : il reprit la varlope.

Libre alors de donner plus d'essor à ses aspirations démocratiques, il entra dans la Société des Droits de l'homme, combattit aux affaires d'avril, et s'honora en refusant un secours pécuniaire offert par CARREL, sur l'excédent d'une souscription en faveur du National. Sa femme refusa de même, sous prétexte que depuis deux jours il avait retrouvé de l'ouvrage, le produit d'une cotisation organisée par VOITELAIN et d'autres démocrates. Cela se passait en 1836. En 1839, il fut arrêté, puis élargi, faute de preuves, après un mois de détention.

En 1848, il voulut, malgré les souffrances que lui causait un violent mal de pied, prendre encore les armes pour soutenir la cause qu'il avait toujours servie. Les fatigues empirèrent son état, et il dut entrer à l'hôpital Saint-Louis. C'est là qu'il mourut le 13 juin 1849, à l'âge de cinquante-trois ans. Son corps a été inhumé au cimetière du Nord.

Telle fut, racontée brièvement, cette vie de dévouement et de privations ; car CHAPLAIN mettait toujours ses convictions avant son bien-être ou sa tranquillité. Béranger,

avec lequel il était en correspondance depuis 1844, lui écrivait au mois de janvier 1848 :

« Le malheur n'a point affaibli vos nobles sentiments, et vous les exprimez en bons vers, et avec courage. Heureusement que votre imprimeur en a moins que vous, car vous eussiez sans doute eu des démêlés avec la justice, ce qui n'aurait pas avancé vos petites affaires. »

Le bagage littéraire de CHAPLAIN n'est pas très-considérable. Il a laissé environ une soixantaine de chansons. Il en avait composé un certain nombre encore : mais le cachet ultra-bonapartiste qu'il avait cru devoir leur donner, par esprit d'opposition, l'engagea plus tard à les supprimer, par esprit de libéralisme.

Ce bagage, tout restreint qu'il est, est complet en son genre ; je veux dire qu'il suffit à nous donner une idée exacte de l'auteur et à nous montrer quelles nuances diverses pouvait revêtir chez lui l'éternel et unique objet de ses pensées, le progrès politique, social et humanitaire. Il suffit, en même temps, à nous expliquer la vogue qu'ont obtenue, à leur époque, quelques-unes des productions de CHAPLAIN, non dans les rues, ni dans les livres, mais dans les ateliers.

Car CHAPLAIN, à la différence de certains de ses confrères en chanson, était peu avide de publicité. Il chantait pour répandre son idée, en lui donnant une forme plus facilement saisissable que la discussion ; content d'être écouté, compris, il s'arrêtait là. Quelques mémoires heureuses retenaient ses refrains et les propageaient ; mais la presse n'avait rien à y voir, et pour lui l'éditeur n'existait pas.

Dans ces réunions, plus rares de nos jours, où le chansonnier, quand venait son tour de parole, entonnait, au milieu du silence général, un refrain inédit, une chanson toute fraîche éclore, des couplets inspirés par les événements de la veille ou les passions du jour, le peuple trouvait toujours un plaisir, quelquefois un enseignement,

souvent un conseil. Seulement, il faut le reconnaître, l'enseignement était moins gouvernemental que le gouvernement et moins royaliste que le roi.

C'est là que CHAPLAIN, prenant pour texte ou même pour prétexte tantôt le vin ou l'amour, ces deux thèmes aussi vieux que le monde sur lesquels on n'a pas fini de broder, tantôt quelque incident de l'histoire contemporaine, ou plus souvent aussi saisissant corps à corps une doctrine, un principe, un système, débitait sur des airs de pont-neuf ces vers nerveux et bien frappés, ces images vives et puissantes, sinon académiques, que sait trouver la verve prolétaire. C'est là qu'ont retenti, répétées en chœur par un auditoire nombreux et charmé, des chansons telles que le Bonnet démocratique, Jérôme le franc-parleur, Aux Italiens, Le Conservateur, Un Polonais à la France, L'étrille démocratique, A la Grèce ; et des refrains à faire dresser les cheveux : Le Pape est radical, ou bien : Voilà pourquoi je suis républicain.

Le Pape est radical, c'est le refrain d'une chanson intitulée Pie IX ; j'en cite quelques vers :

Réformateur des abus de l'Eglise,
Aux préjugés il porte un coup fatal ;
C'est la raison détrônant la sottise,
Le Pape est radical.

Les potentats sont à leur apogée,
Mais les sujets ont bien compris leurs droits.
Un jour viendra que l'Europe insurgée
Pour s'affranchir bousculera les rois.
Vous qui parlez avec tant d'arrogance,
Au grand réveil, gare au manteau royal !

Vers vos Etats l'Egalité s'avance,
Le Pape est radical.

Vous voyez que la vigueur du chansonnier est servie par une expression nette et solide. Peu d'ornements, mais des choses, des faits, et toujours de la force.

Pie IX serait bien étonné aujourd'hui d'avoir inspiré une pareille confiance aux démocrates, et d'avoir pu passer, même un instant, à leurs yeux, pour un ennemi des rois et un partisan de l'égalité.

Ne croyez pas toutefois que CHAPLAIN veuille tout bouleverser, tout enflammer. Il sait aussi conseiller, quand il le faut, la concorde et la tolérance. Ecoutez-le parlant aux Polonais :

Loin de vous, ô mâles guerriers,
Les noirs brandons du fanatisme :
Sachez unir, sous vos lauriers
La tolérance et l'héroïsme.

Si d'un côté il rappelle aux oppresseurs que la violence n'a qu'un temps, s'il crie aux Bourbons de Naples, dans une belle inspiration :

La Calabre aura sa revanche !

si, d'un ton plus calme, mais non moins convaincu, il donne ce conseil aux soldats heureux :

N'opposez plus le glaive à la raison.

de l'autre côté, il quitte à propos la véhémence de la philippique pour la plainte ou les larmes. Quel reproche touchant dans ces vers :

N'est-il donc plus de Providence
Pour la Pologne mise en croix ?

Quelle amertume dans ceux-ci :

Le Tasse, ce génie,
Fut par les sots écroué chez les fous !

On le voit, CHAPLAIN, comme tous les vrais chansonniers, n'est pas souvent du parti des vainqueurs : il défend le faible, il proteste pour l'opprimé, il courtise le malheur.

Si jamais les chansons de CHAPLAIN pouvaient être toutes imprimées, vous remarqueriez, parmi les mieux réussies : La Philosophie, où une grande profondeur de pensée s'allie à un mouvement généreux ; Le Curé sous la Restauration, modèle de causticité ; May eux, qui date de 1833, où le genre grivois du cadre ajoute à la vivacité du tableau ; Sapho, et surtout La Justice, que je regrette de ne pouvoir transcrire.

IV.

DRAPPIER.

DRAPPIER (Adolphe-François-Victor), né à Vernon, le 1^{er} avril 1820.

Les heureuses dispositions et l'intelligence précoce dont il fit preuve dès l'école, lui valurent, à l'âge de douze ans, un cadeau de la reine Amélie, puis une bourse au collège de Vernon, où ses progrès furent rapides. — Il fut successivement employé au domaine privé du roi, professeur d'écriture, comptable dans une compagnie d'assurances, puis enfin, en 1853, attaché aux bureaux de la mairie du 4^e arrondissement de Paris, par la protection du savant M. Tessereau.

Il avait été présenté à Casimir Delavigne dès 1834, et professait une affection filiale pour ce poète, qu'il appelait son maître, et qui, après avoir encouragé ses débuts, lui promettait pour l'avenir un bienveillant appui. La mort de Delavigne frappa DRAPPIER d'un coup dont il se ressentit toujours et qui le mit au tombeau. Il est mort à Paris le 4 septembre 1858.

Poète plutôt que chansonnier, bien que la chanson proprement dite soit loin d'exclure la poésie, il avait un talent sobre, correct et chaste. Son style, un peu froid, était plus châtié qu'éloquent, mais rachetait par la clarté ce qui lui manquait en hardiesse.

DRAPPIER laisse des poésies, des nouvelles et des pièces de théâtre. Parmi ses chansons : Les Filles de Marbre, Le pays des Amours, Jeanne, Jeannette et Jeanneton, les Soldats du Christ, sont au nombre des meilleures productions lyriques de ces derniers temps.

Ceux qui ont connu Drappier intimement, regrettent en lui un esprit sincère, un cœur aimant, une âme élevée.

Chose rare chez les poètes, il était docile à la critique et modeste dans le conseil.

On aimera à trouver ici le sonnet qu'il avait mis en tête du recueil manuscrit de ses chansons et poésies :

A MA FILLE.

Enfant, quand tes doigts blancs feuilletteront ce livre,
Quand tu liras ces vers que j'ai gardés pour toi,
Peut-être, hélas, celui qui t'envoya vers moi
M'aura-t-il rappelé là-haut pour mieux revivre.

Si j'étais reparti, moi qui souvent m'enivre
A voir ton doux regard qui me remplit d'émoi,
Ta mère serait là, jalouse de poursuivre
La tâche que Dieu donne aux cœurs pleins de sa foi.

Mais non ! Le Créateur, qui du ciel nous regarde,
Voudra nous conserver comme une sauvegarde
Qui sèmera de fleurs tes jours riches d'espoir.

Oui, tu seras, enfant, cet ange que sans doute
Dieu place auprès de ceux qui marchent dans sa route ;
Et nous le bénirons tous trois matin et soir.

Les vers suivants, destinés à exprimer la douleur de sa veuve et de sa fille, ont été gravés sur la tombe de DRAPPIER :

Le chantre de la Messénie
Dans l'art des vers guidait tes premiers pas.
Il meurt trop vite, et ton génie
Semble mourir de son trépas.

Que tu l'aimais d'un amour tendre,
Cette fille, ange blanc que Dieu doit regretter !
Du ciel elle vient de descendre :
Déjà c'est à toi d'y monter.

Amour, gloire, rêve éphémère !
Oui, l'épouse eut tort d'espérer ;
Mais que Dieu bénisse la mère ;
Jeune, elle aura si longtemps à pleurer !

V.

DUPONT (Pierre).

Il semble difficile, quand on parle de chansonniers, d'omettre le nom de Pierre DUPONT. Il n'allait pas souvent en goguette, c'est vrai ; mais il y était beaucoup chanté ; et d'ailleurs il ne dédaignait pas de visiter quelquefois la société lyrique que présidait GOIZET, après PISTER, rue de Lamartine.

Sa biographie a été faite et refaite, et dans l'été de 1870, époque de sa mort, les journaux ont été remplis de détails sur sa vie. Nous reproduisons ici, comme appréciation de ses œuvres, un article que Thalès BERNARD a publié dans le Glaneur Littéraire :

« Il semblait qu'après Béranger la chanson fût devenue impossible, car il y a des genres qui s'épuisent, témoin la

fable, dont La Fontaine semble avoir représenté toutes les faces possibles. Cependant, quelle que soit la variété du talent de Béranger, il faut reconnaître qu'il est plutôt le poète des bourgeois et des ouvriers que celui des paysans. Notre chantre national n'a jamais eu le sentiment de la nature ; il ne comprend que la campagne, et quelle campagne ! une guinguette où il y a bien un peu de verdure, puisque les feuilles de la vigne recouvrent son treillage vermoulu ; mais au lieu des chants du rossignol, on n'entend là que la voix éraillée des buveurs, auxquels le bruit des bouteilles frappant sur la table sert d'écho. En dehors de la banlieue de Paris, toute souillée par la poussière, toute maculée de vin bleu, toute remplie d'êtres hétéroclites qui possèdent les défauts du paysan et de l'ouvrier, sans avoir les qualités de ceux-ci, il existe une campagne véritable, où les peupliers se dressent en longues files aux rayons de la lune, où le paysan regarde ses bœufs comme de fidèles amis, où les feuilles des bouleaux sont argentées comme les cheveux d'une fille blonde : c'est la vraie campagne de notre belle France, celle qui n'avait pas encore son poète spécial, celle, en un mot, qui a immortalisé Pierre DUPONT.

« A la fois musicien et poète, il avait entendu ces mélodies populaires qui ont un cachet de tristesse solennelle, ou du moins une sorte de gravité imposante, mais dont la langue rebute par la barbarie et l'incorrection. Un jour, lui qui avait commencé par un poème académique, auquel les quarante immortels ont décerné une palme, se dit qu'il y en avait une plus belle à conquérir, en transformant la rude poésie du peuple, en enfermant, dans une forme moins abrupte, les sentiments délicats qu'elle exprime. Et aussitôt il commence une série d'inspirations, qui n'ont pas duré fort longtemps, mais qui ont été très abondantes ; c'est la vie du peuple tout entière qu'il dépeint ; tantôt il nous montre le paysan, arrêté au bord du sillon, et regardant avec fierté les grands bœufs qui

composent toute sa fortune ; tantôt il célèbre sa vigne, et, par un trait distinctif du caractère national, se félicite que ce précieux vin, auquel il doit sa franche gaîté, n'existe pas en Angleterre ; tantôt, prenant le burin le plus délicat des graveurs anglais, il esquisse une figure idéale, celle d'une jeune fille blonde qui vit au milieu d'un paysage blond comme elle, aérien, vaporeux, tellement qu'on ne sait si la belle enfant et la campagne qui l'entoure n'appartiennent pas à quel que astre distinct du nôtre ; tantôt, utilisant les récits surnaturels qui courent encore au fond de nos provinces, il mêle un élément fantastique à ses conceptions ; et, à la manière dont il représente le diable, on dirait qu'il l'a fréquenté.

« Voilà le mérite de Pierre DUPONT. Né à Lyon, dans une ville corrompue par la civilisation, il s'est fait volontairement fils de la campagne ; nourrisson de l'Université, élevé dans les lettres antiques, il a volontairement oublié son érudition pour se transformer en chanter du peuple, comme Béranger, comme Eugène Imbert, le spirituel auteur du Pavillon du vieux Lapin ; mais ne se bornant pas au pittoresque, il a quelquefois fait entendre des accents de menace qui contrastent avec sa nature expansive et bienveillante. »

Pierre DUPONT a inspiré, entre autres productions, deux chansons notamment. L'une, de Joseph Evrard, a pour refrain ce vers ironique :

Heureux DUPONT, tu n'es pas décoré !

Et l'auteur, a su placer, dans ce cadre ingénieux, quelques traits de satire qui, pour l'époque, n'étaient pas sans danger.

L'autre a pour sujet la mort même de DUPONT et est datée du 28 juillet 1870. La voici :

PIERRE DUPONT.

Dupont n'est plus, et la Chanson muette
Sans un seul mot le laisserait partir ?
Emule obscur, à défaut d'un poète,
Que mon salut honore le martyr !
Accueillez-moi, lorsque j'ose lui dire,
Au nom de tous, cet adieu, le dernier...
Folle chanson, il faut voiler ta lyre :
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

Le Chant du Pain, sanglante mélodie
Dont l'écho sourd vivre chez l'ouvrier,
Eclate un soir, sifflant comme une épée,
Avant-coureur du sombre Février.
Lorsque tintait le glas des funérailles
Au toit rustique, au sordide grenier,
Il sonna, lui, le tocsin des batailles !
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

Puis, moins fougueux, mais sans palinodie,
Il célébra le calme et sa douceur :
Avec quel charme et quelle mélodie
Il nous chantait le doux nom de sa sœur !
De ses couplets, purs de toute satire,
Il n'eut jamais un seul à renier,
Et proscrit même, il ne sut pas maudire.
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

Qui nous rendra ses touchantes idylles,
Où la gaité rayonnait sous les pleurs ;
Ses grands bœufs blancs, ses horizons
tranquilles
Tout parfumés de verdure et de fleurs ?
Prêtant l'oreille à l'éternel murmure
Des sapins verts à l'oiseau printanier,
Il traduisait l'hymne de la nature.
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

D'autres peindront l'auteur simple et modeste
De cent refrains partout chantés ou lus,
Et cette voix dont le souvenir reste
Aux cœurs amis qui ne l'entendront plus ;
Ce franc regard où la bonté respire
Mais que l'effroi ne put jamais ployer ;
Ce front rêveur éclairé d'un sourire...
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

Il meurt trop tôt. Le nom de la patrie
Prêtait une âme à ses mâles chansons,
Et dans nos sens sa parole aguerrie
Faisait courir de belliqueux frissons :
Ah ! s'il eût vu, sans regrets, sans alarmes,
Tous ces vaillants partir de l'atelier,
Il eût rêvé le succès de nos armes !...
Le peuple en deuil pleure son chansonnier.

Eug. IMBERT.

VI.

DURAND.

Le dimanche 19 avril 1863, une foule nombreuse de collègues et d'amis conduisait à sa dernière demeure un homme qui avait acquis une certaine notoriété dans le monde de la chanson.

Louis-Charles DURAND, né en 1804 à Paris, avait exercé son activité dans des carrières très-diverses avant de se faire éditeur. Fondateur en bronze, il s'était livré avec ardeur au goût inné qui pousse tant d'enfants de Paris vers les choses du théâtre ; puis il avait dirigé une troupe ambulante d'amateurs et d'apprentis comédiens.

Comme chansonnier, il a publié un grand nombre de pièces de circonstance ou autres, composées pour la plupart en collaboration. Nous citerons une chanson inspirée par les événements de juillet 1830, qui eut à cette époque une vogue à laquelle le refrain a beaucoup contribué. Cela se chantait sur un air de Fra-Diavolo :

Tremblez ! En voyant Lafayette,
Le gendarme répète :
Sauvons-nous, sauvons-nous, sauvons-nous !

Tiens, voilà mon cœur, La mère Michel est veuve, et beaucoup de chansons qui ont eu leur moment de popularité, sont signées de DURAND.

Mais c'est surtout comme éditeur qu'il a rendu des services à la Chanson, soit en excitant la production, soit en vulgarisant les inspirations de ses auteurs favoris. DRAPPIER, DEMANET, GILLE, BAILLET, LEROY, RABINEAU, ALAIS ont pendant longtemps, et surtout de 1848 à 1851, produit au profit de DURAND une foule de chansons tantôt châtiées, tantôt négligées pour la forme,

mais presque toujours pleines d'actualité et d'entrain : La Locomotive, Le Vengeur, etc.

La Chanson au XIXe siècle, Paris lyrique, Le Républicain lyrique, publiés par DURAND, sont trois recueils qui renferment des œuvres de presque tous les bons auteurs de notre époque, et qui, pour cette raison, seront toujours recherchés par les amis de la Chanson.

Malgré bien des éléments de prospérité, la situation de DURAND n'était pas toujours brillante. Les lourdes charges d'une nombreuse famille, les frais d'une maladie longue et douloureuse avaient rendu inévitable un appel au dévouement de ses amis ; et le mercredi 15 avril 1863, avait lieu, au salon du Grand Turc, à la Chapelle, une soirée lyrique à son bénéfice. Cette soirée, à laquelle assistaient la plupart des chansonniers parisiens et presque tous les membres de la Lice Chansonnière, société dont DURAND faisait partie, fut brillante et fructueuse. Un incident en égaya la fin. Parmi les pièces mises au concours, un plaisant avait eu l'idée de glisser une poésie intitulée *Enfantine*, et publiée en 1834 dans le *Chansonnier des Grâces*, page 133.

Le lendemain DURAND n'était plus. Ce n'était pas une intelligence hors ligne, un talent de premier ordre qui s'éteignait, mais un grand bon sens et un excellent cœur.

Nous reproduisons ci-après les paroles que FESTEAU a prononcées sur la tombe de DURAND. Elles peuvent être l'objet d'appréciations diverses, et les troubadours ambulants qui assistaient aux obsèques n'ont pas trouvé que leur portrait y fût trop flatté ; mais bornons-nous au rôle de rapporteur :

« Un camarade au cœur sympathique, un compagnon de la phalange chansonnière a fini son voyage ici-bas. Sa voix s'éteignait lorsque la nôtre lui donnait un témoignage d'intérêt et d'affection.



« Charles DURAND est tombé aux deux tiers de la route qu'il devait fournir ; les tracas, les chagrins, et, faut-il le dire ? une position voisine de la misère ont dévoré l'autre tiers. Né de parents pauvres et privé de l'éducation première, par son travail et sa persévérance, il s'était fait libraire, éditeur, imprimeur, compositeur, prote et.... chansonnier. Il devint l'appui, le Mécène des muses désœuvrées et des apprentis de la rime ; et, lorsque leurs œuvres lui faisaient défaut, il alignait lui-même des paroles, il enchaînait des refrains ; et cela, animé par la musique nouvelle, allait trouver, égayer l'ouvrière dans sa mansarde, le travailleur dans son atelier, le flâneur sur la place publique.

« Editeur au rabais, chaque année il lançait à la multitude des rames, des ballots de chansons et de brochures, faisant vivre ainsi cet essaim de troubadours ambulants qui trimballent de rue en rue leur voix fatiguée et leur guitare aux abois. Eh bien ! cette vie active, ce labeur incessant le faisaient vivre à peine ; car ses prix

étaient à la hauteur des gains prolétaires ; puis nous savons tous que la richesse des chansonniers ne loge pas dans un coffre-fort. Mais reconnaissons avec joie, aujourd'hui, que si le riche a ses flatteurs, ses parasites, la pauvreté a aussi son cortège d'amis et de parents auprès d'elle au jour de la séparation. C'est un mot bien cruel que celui-là. Aujourd'hui, DURAND nous quitte... Demain, ce sera peut-être moi, après-demain un autre. Savons-nous de combien d'heures, de combien de pas nous sommes éloignés de notre tombe, de cette tombe où quelques-uns seulement trouvent la célébrité et presque tous l'oubli ?

« Ah ! n'oublions pas les morts. Venons de temps en temps causer silencieusement avec eux : ils donnent de bons conseils, ils combattent les mauvais instincts en parlant haut à la conscience.

« Adieu, Durand ; adieu, bon camarade ! tu disparais dans le royaume du silence et de l'immobilité ; mais tes traits sont encadrés dans notre pléiade fraternelle, et tu resteras parmi nous et dans nos souvenirs. Adieu ! »

Celui qui prononçait ces paroles sur la tombe de DURANT, Louis FESTEAU, était lui-même un chansonnier fort distingué et mériterait un article à part. Il affectait de faire précéder son nom, au bas de ses productions, de ces mots un peu prétentieux : le chansonnier du Peuple. Il expliquait cette innocente toquade par la nécessité de se distinguer de Béranger, qui, suivant lui, n'était que le chansonnier de la bourgeoisie. Pourtant, l'auteur du Mariage de monsieur Légitimus et de mademoiselle Anarchie avait, du temps de Louis-Philippe, vogué en pleine eau bourgeoise ; mais la fréquentation des fouriéristes l'avait peu à peu ramené à une démocratie plus accentuée. Une grande portée philosophique, un lyrisme sagement contenu, une rare énergie d'expression, tels sont les caractères distinctifs de presque toutes ses œuvres : il possédait le faire d'un maître, et l'on sentait même dans ses chansons les plus légères la griffe du lion.

FESTEAU est mort à Paris au mois de février 1869. Il était membre du Caveau et de la Lice Chansonnière, et faisait le commerce des pierreries.

Disons, pour terminer cette courte notice sur DURAND, que MARQUERIE, le compositeur à qui l'on doit *Ame de quinze ans* et tant d'autres productions pleines de fraîcheur et de gaîté, avait épousé une des filles du chansonnier-éditeur.



VII.

FRÉVAL.

Le dimanche 8 mai 1864, un nombreux cortège de chansonniers et d'amis de la chanson, conduisait à sa dernière demeure Auguste-Placide FRÉVAL, mort dans sa quarante-sixième année. FRÉVAL, soit comme chanteur, comme président de sociétés lyriques, ou comme auteur,

était une physionomie singulièrement vive et sympathique. Il laisse quelques œuvres légères, mais remplies de gaîté et parfaitement adaptées, comme esprit et comme forme, aux goûts populaires. Cœur dévoué, quoique enclin à la raillerie, il n'avait, chose rare, que des amis, même parmi ses collègues en chanson ; et, chose peu commune aussi, il laissait souvent ses œuvres de côté, pour interpréter avec entrain les productions de ses camarades. DEMANET, EVRARD, et plusieurs autres chansonniers, parmi lesquels l'auteur de cet article se ferait un scrupule de ne pas se citer, ont dû à FRÉVAL de beaux succès.

Chanteur très-gai, auteur par raccroc, il laisse à la goguette un refrain qui vivra longtemps, et qui a déjà été plagié depuis sa mort :

Boum ! en avant la musique !

La fameuse chanson J'en ai mangé, lui avait été dédiée par l'auteur en remerciement de la verve avec laquelle il l'interprétait.

Mais la gaîté n'est pas un revenu suffisant. Le travail manqua souvent à FRÉVAL, et la santé presque toujours. L'amitié ne lui a pas fait défaut, mais il a dû subir la loi commune ; il était chansonnier : il est mort à l'hôpital. Ces lignes n'étaient pas nécessaires pour conserver dans le cœur de ses amis le pieux souvenir de cet excellent camarade ; mais ceux qui ne l'ont pas connu sauront du moins que les chansonniers ne sont pas des ingrats, et que la grande famille lyrique ne laisse pas partir un de ses enfants sans lui adresser un dernier adieu.

RYON a prononcé sur la tombe de FRÉVAL quelques vers presque improvisés : nobles paroles dont tous les amis du chansonnier mort le remercient profondément.

Nous donnons ici la fin de cette improvisation :

FRÉVAL ! tu fus de ceux que la souffrance
accable.
Bohème, bien souvent tu n'eus ni lit ni table ;
Vivant au jour le jour,
Tu chantais pour narguer la fortune
orgueilleuse,
Et parfois ta chanson, toujours gaie ou
railleuse,
Se mêlait à nos chants d'amour !
Contre l'injuste sort tu luttas sans relâche,
Seule, la mort fut ton vainqueur...
Sur ton lit d'hôpital et pour prix de ta tâche,
Elle te prit, généreux cœur !
Mais tu peux, sans regrets, partir de cette
sphère
Où tu n'avais ni feu ni lieu ;
Pour le pauvre ici-bas, la vie est bien amère...
Dors en paix, toi qui fus notre ami, notre frère ;
Reçois, baigné de pleurs, notre dernier adieu !

VIII.

GILLE.

Lettre à M. de la Bédollière (Voir page 26).

Monsieur, je ne lis pas la Petite Presse aussi souvent que je le devrais. Cela vous explique d'abord comment j'ai eu connaissance si tard d'un article consacré par M. Tony Révillon, dans un de vos derniers numéros, à la Boule Noire, et comment j'ignore si vous avez reçu, en ce qui concerne Charles GILLE, une rectification analogue à celle que je prends la liberté de vous adresser.

Suivant M. Tony RÉVILLON, « Il y a quelques années vivait à Paris un brave homme nommé Charles GILLE. Pendant le jour, il fabriquait des boutons... La nuit venue, il écoutait le murmure des ruches ouvrières... Charles GILLE était un habitué de la Boule Noire. On sait le succès de sa chanson : Ohé ! les p'tits agneaux !... Dans un accès de fièvre chaude, il s'est jeté par la fenêtre de sa mansarde dans la rue. »

Ces détails rappellent la célèbre définition de l'écrevisse : Petit poisson rouge qui marche à reculons. Elle n'est pas poisson, elle n'est pas rouge et elle ne marche pas à reculons.

Les faits avancés par M. Tony RÉVILLON sont de tout point exacts, seulement, et c'est ici que commence ma rectification, GILLE n'était pas un bonhomme ; il ne vivait pas il y a quelques années ; il n'a jamais fabriqué de boutons ; il n'est pas l'auteur des Petits Agneaux, et ne s'est pas jeté par la fenêtre.

Ce bonhomme était, non pas méchant, mais un peu rageur, très-caustique et fort intelligent. Il a été enterré au cimetière du Père-Lachaise le 24 avril 1856. Il donnait des leçons de français et d'histoire, tenait des livres et faisait des chansons : La Païenne, le Vengeur, la trente-deuxième demi-brigade, En avant la vingt-cinquième, la Carte à payer, et trente autres chefs-d'œuvre que je pourrais. citer.

Quant à la Boule Noire, il a pu y paraître par hasard, ce dont je doute. DARCIER le dirait mieux que moi. Sa place

aurait été plutôt au Désespoir, situé à l'angle gauche de la Chaussée des Martyrs, comme la Boule Noire à l'angle droit ; il y aurait trouvé FAUCHERY, MURGER, DARCIER, déjà nommé, NADAR, etc. Je parle de 1848. Encore, à cette époque, GILLE était-il dans la garde républicaine.

La chanson des Petits Agneaux, cette colmanciade, pour employer une expression de GILLE lui-même, est en effet de Charles COLMANCE, le chansonnier toujours gai et quelquefois baroque à qui l'on doit encore Quel cochon d'enfant, Petit-Jacques, La dixième Muse, Les dieux que j'ai chantés.

GILLE enfin, accès de fièvre chaude ou non — je crois pouvoir appuyer sur la négative — a renoncé volontairement à la vie ; mais il s'est pendu à l'aide d'un mouchoir derrière sa porte. Un de ses amis l'avait rencontré, un quart d'heure auparavant, sur l'impériale d'un omnibus.

Ce n'est pas le lieu d'exposer les réflexions de tout genre que suggèrent et cette vie, et ce talent et cette mort. Pardonnez seulement à un chansonnier d'avoir saisi l'occasion de rectifier, au sujet d'un collègue regretté, les renseignements inexacts qui ont été communiqués à M. Tony Révillon. On ne récusera pas la compétence, en ce point, de l'auteur des strophes lues au convoi même de Charles GILLE.

Agréez, etc.

Les strophes rappelées dans le dernier alinéa de la lettre qu'on vient de lire, trouvent ici leur place naturelle.

LE CONVOI DE CHARLES GILLE.

24 AVRIL 1856.

Souffrez, amis, que l'âme encore émue
Au triste aspect de ses destins flottants,

Le régiment de la Chanson salue
Un de ses chefs qui tombe avant le temps.

Ce n'était pas un rival, mais un frère ;
Car dans l'arène où glane la Chanson
Chacun donnait, timide ou téméraire,
Sa part d'efforts à la grande moisson.

Muse parfois débraillée ou banale,
S'il fredonna des couplets peu décents,
Loin de l'argot et du bruit de la halle,
Il rencontra de sublimes accents.

Quand retentit le long cri de colère
Des nations se levant à la fois,
Au fier courroux du lion populaire
Il sut prêter une énergique voix.

De gais couplets s'il parsemait sa vie,
Sa rude verve, en d'obscurs cabarets,
Inoculait à la foule ravie
Le saint virus de l'immortel progrès.

Jean Gutenberg, Ramponneau, la Païenne :
Que de refrains ou mâles ou touchants !
Nous t'écoutions, ô lyre plébéienne :
Tu nous devais encor de nouveaux chants.

Point de répit dans sa pénible tâche.
Peut-on plier sous un labeur trop lourd ?
Non, non ! il faut travailler sans relâche
Et sou par sou gagner le pain du jour.

Oui, ce repos, qu'il espérait sans doute,
N'habite pas dans le sombre grenier.

Malheur à qui s'arrête dans sa route !
La faim le broie et le jette au charnier.

A-t-il trouvé, dans sa course éphémère,
A ses succès des cœurs indifférents ?
N'avait-il pas une sœur, une mère ?
Pourquoi si vite abandonner nos rangs ?

Etait-ce orgueil, folie, impatience ?
Ou, quelque soir, sur son mur froid et nu,
Avait-il vu se dresser en silence,
Morne et rêveur, le spectre de Chanu ? ⁵.

Oh ! quel regard, en ce moment suprême,
Il dut jeter à son passé désert !
Regard d'amour pour tout ce que l'on aime ;
Regard d'adieu, pour le malheur souffert.

Il s'arrêta ; sa main s'était lassée
A tourmenter un sol souvent ingrat.
Il déserta la tâche commencée :
Honneur et gloire à qui la finira !

Quand l'égoïsme, infernale coulœuvre,
Se glisse au cœur d'un monde abâtardi,
Avec ardeur continuant notre œuvre,
Ecrasons-le d'un talon plus hardi.

Certe, il est bien qu'on gémissé, qu'on prie ;
Gille sourit à nos regrets fervents.
Plus haut encor son exemple nous cric :
Pleurez les morts, mais songez aux vivants !

Sur notre terre, ô chansonniers ! grandissent
Moins de lauriers, hélas ! que de cyprès.

Par le trépas quand nos rangs s'éclaircissent,
Alerte, amis, serrons-nous de plus près !

Nous qui pleurons sur cette fosse ouverte,
Devant la mort, où tout semble finir,
Pour voir la palme à nos travaux offerte,
Tournons toujours les yeux vers l'avenir.

Souffrez, amis, que, l'âme encore émue
Au triste aspect de ses destins flottants,
Le régiment de la Chanson salue
Un de ses chefs qui tombe avant le temps.

Ces strophes étaient presque improvisées ; mais l'a-propos, et surtout le rare talent de diction de notre ami MARET-LERICHE, leur concilièrent de nombreux suffrages.

Complétons cette sorte de couronne poétique et funéraire de GILLE par

LE DERNIER BOUT DE L'AN.

Vingt-six avril ! C'est bien la date
Où nous visitons ce séjour.
La Goguette n'est point ingrate :
Nous voici comme au premier jour.

Moi qui dans ces tristes journées
Si souvent ai conduit le deuil,
Je salue, après douze années,
Ce corps désormais sans cercueil.

Assistez donc, en cet asile,
Camarades au cœur constant,
Au dernier bout de l'an de Gille ;
Mais hâtez-vous ; la ville attend.

La ville réclame sa terre ;
Et, sur l'appel de son caissier,
La funèbre propriétaire
Nous fait déguerpir sans huissier.

Voulez-vous en finir plus vite ?
C'est aisé, monsieur le préfet ;
Tenez : brûlez-nous tout de suite,
Et ce sera bien plus tôt fait.

Mais, dit un croque-mort austère,
Si tout finissait au trépas,
Que deviendrait le cimetière ?
Le terrain ne se vendrait pas !

Il faut donc faire place à d'autres.
Ils sont nombreux, les successeurs :
Les bourreaux comme les apôtres,
Les soldats comme les penseurs.

Avant que sur ce sol retombe
Le coup de pioche et de rateau,
Un dernier adieu sur ta tombe,
Chansonnier qui partis trop tôt.

Or, depuis que la mort avide
Te tient captif dans ce lit froid,
Elle a fait chez nous plus d'un vide :
Piaud, Drappier, Fréval et Leroy.

Comme toi la chanson les pleure.
Joyeuses voix ou nobles fronts,
Ils s'en sont allés avant l'heure ;
Ils sont allés... où nous irons.

Sous les soleils, sous les rosées,
En plein vent tes os blanchiront ;
Mais par la goguette arrosées,
Longtemps tes chansons fleuriront.

Oui, laisse à la bise glacée
Ces fleurs que le temps peut ternir :
Nous cultiverons ta pensée
Dans le jardin du souvenir.

Et vous, plantes insoucieuses,
Lierre, dont le feuillage ami
De ténèbres mystérieuses
Couvrirait le poète endormi ;

Et vous, lilas, tilleuls et charmes,
Dont l'ombre est fraîche aux fronts pensifs,
Vous abriterez d'autres larmes,
D'autres sanglots sous vos massifs.

Puisqu'à Paris le fisc nous fouille
Jusque dans ce suprême abri,
Espérons que notre dépouille
Sera plus tranquille à Méry,

Et que là-bas aucun édile
Ne viendra d'un ton souverain
Nous crier, comme on crie à Gille :
Pars, j'ai besoin de ton terrain !

Je m'arrête et crains qu'on ne blâme
Un temps trop long ici passé.
Gille, le néant te réclame ;
Adieu : le néant est pressé.

IX.

RABINEAU (Victor).

On lit dans la Littérature française, de Staaff, tome II, page 1129 :

« Victor RABINEAU (1816-1869), chansonnier populaire, mort à l'hospice, auteur de quelques compositions très-connues des ouvriers de Paris, et dont la plus pittoresque a pour refrain, avec changement de verbe à chaque couplet :

Tout ça tourne, tout ça tourne,
Tout ça tourne en même temps. »

Cette mention, forcément succincte, comme il convenait à un ouvrage où figurent tant de noms et où tous ne sont pas admis, ne peut suffire pour rappeler aux amis du chansonnier ce qu'ils ont perdu en perdant RABINEAU, et pour donner au public une idée de sa valeur littéraire.

Il est de bon ton, dans certaines sphères sociales, de couvrir la chanson et les chansonniers d'un mépris insultant, ou tout au moins d'un dédain qui passe pour généreux. Rabineau répondait, en 1859, dans une sorte

d'autobiographie, à cette fierté mal placée quelques paroles bien vraies qu'on sera bien aise de retrouver ici :

« Si quelque haut baron de la grande ou petite presse laisse tomber sur nous les qualifications dédaigneuses de littérateurs de bas étage, de rimailleurs de barrière, ne nous en affligeons pas trop. Notre école à tous a été la Goguette, où, à défaut d'éducation académique, nous trouvions du moins quelques conseils éclairés, la communion des idées et le stimulant de l'émulation. »

RABINEAU (Victor-François-Louis), né à Sablé (Sarthe), le 12 août 1816, est mort à Paris, le 15 janvier 1869.

S'il n'avait eu, comme il nous le disait tout-à-l'heure, en s'identifiant avec le commun des chansonniers, d'autre école que la Goguette, il n'aurait trouvé, pour traduire ses pensées énergiques ou gracieuses, qu'un instrument rebelle, une langue mal châtiée. Toutefois, il subit le sort de tant d'autres, La position médiocre de ses parents l'obligea d'embrasser la carrière des travaux manuels, carrière honorable, mais pénible et souvent exposée aux mortessesaisons.

Elève du collège de La Flèche, d'où il était sorti en 1832, il passa d'abord six mois chez un avoué, puis apprit l'état de sculpteur-marbrier chez son père. Après avoir travaillé en cette qualité à Tours, Angers, Nantes et dans d'autres villes, depuis l'âge de vingt ans, il vint à Paris à la fin de l'été de 1842,

A cette époque, si profondément troublée, des dernières années du règne de Louis-Philippe, les chômages étaient déjà fréquents dans tous les genres d'industrie. D'un autre côté, les préoccupations politiques, les discussions sociales auxquelles se livraient avec ardeur un grand nombre d'ouvriers, leur aliénaient souvent la bonne volonté des patrons. Delà, peu de stabilité dans la situation des travailleurs, des déclassements nombreux ; de là aussi la nécessité pénible de changer souvent d'état. A l'âge d'homme, redevenir apprenti, c'est une rude tâche. Bientôt

arrivait le découragement, que les satisfaits taxaient de paresse. Si alors la chanson, avec ses rêves séduisants et ses refrains animés, si la Goguette, avec ses succès faciles et ses applaudissements enviés, enlevait encore à l'ouvrier une part de son temps, il n'était pas loin, aux yeux des patrons délaissés par lui, de passer pour un homme à tout jamais perdu.



Et cependant, toute mesure gardée, la chanson, à cette époque surtout, était pour l'ouvrier ce qu'est aujourd'hui le journal : un confident et un organe, le dépositaire des aspirations nées d'un profond malaise, le messenger de l'espérance. Avec l'Atelier, le Journal du Peuple, de Dupoty, et le Populaire, de Cabet, quel journal s'occupait de la classe ouvrière ?

FESTEAU, Victor LERAY, SEILER, Louis VOITELAIN surtout, et un peu plus tard Charles GILLE, furent les hérauts les plus accrédités des idées de rénovation qui couraient dans les esprits. C'est à cette phalange de

vaillants que RABINEAU vint se rattacher. Il apportait à cette tâche des convictions sincères, une connaissance exacte des besoins dont il réclamait la satisfaction, une intelligence nette, du mordant dans l'esprit et un grand souci de la forme. Ses succès furent nombreux et de bon aloi.

Nous parlions de la netteté de son intelligence. Nous allons, je crains, écrire un paradoxe ; mais il nous semble que ce mérite, s'il est poussé trop loin, peut, dans le genre gracieux et purement idéal, cesser d'en être un : la sécheresse n'est pas loin. Toujours est-il que RABINEAU, dans la romance sentimentale ou rêveuse, semble plus ingénieux qu'ému : le vague nécessaire à certaine poésie lui fait défaut. Sa véritable supériorité s'accuse principalement dans les morceaux d'un caractère élevé, mais en quelque sorte pratique, ou bien encore dans la chanson satirique, où le trait, pour être poli avec soin, n'est que plus acéré. Dans ce dernier genre, on peut citer : Rabelais, les Petites Chapelles, le Dernier vin vieux.

La Prison cellulaire, la Guerre des Femmes, la Reine déchue, les Vendanges, le Tonnelier, l'Abondance, nous montrent le talent de RABINEAU sous des aspects divers : ici, l'énergie concentrée ; là, un élan généreux ; ailleurs, une verve endiablée qui écrase le raisin pour y teindre son drapeau.

Toutes ces œuvres et d'autres bien connues ou même célèbres, les Baisers perdus, tant de fois parodiés ; la Locomotive, qui a fait le tour de la France ; la Bouffarde, chérie des canotiers ; le Papa Vieux Temps, le Vieux Paris, se trouvent dans les Filles du Hasard, joli recueil publié en 1860 en un volume in-12.

Toutefois, ce n'est pas par la lecture de ce volume qu'on pourra connaître RABINEAU tout entier, Les plus originales, les plus vivantes de ses œuvres sont peut-être celles qu'il n'a pu ou osé imprimer.

Il a dit lui-même de son recueil :

« Les chansons qu'il contient, nées des impressions du moment, dans des dispositions d'esprit fort dissemblables, à des époques tout aussi tranchées, véritables filles du hasard, sont loin de formuler dans leur ensemble une pensée quelconque, que j'aurais peut-être accusée, s'il m'eût été permis d'y réunir quelques-unes de leurs sœurs, enfants terribles de la famille, qui ne peuvent se produire devant la difficulté des circonstances. »

La Gloire militaire, les Malthusiens, les Démolisseurs, les Electeurs pannés, la Montagne et le Marais, les Lamentations des Blancs, sont de ce nombre.

Dans les Malthusiens, le poète a traduit en vers énergiques une de ces vigoureuses philippiques que lançait parfois Proudhon. En voici le refrain :

Qu'attendez-vous, enfants du prolétaire,
Quand vous n'avez ni travail ni crédit ?
Celui qui chôme est de trop sur la terre ;
Allez-vous-en : les Malthusiens l'ont dit.

Les Démolisseurs préparent le chemin de l'avenir :

Détruisons ces murailles
Et ces barreaux de fer
Que des lois sans entrailles
Transforment en enfer.
Notre âge se ravise,
Et déjà nous lisons
Une triple devise
Au fronton des prisons.

Et les Blancs, quelles lugubres lamentations ils soupirent !

Voyez ces terribles banquets
De Paris à Toulouse,
Où jappent comme des roquets
Quelques tribuns en blouse ;
Dites-leur qu'ils valent Thiers,
Ils n'en seront pas plus fiers.

Voilà des chants qui ne peuvent renier leur origine et qui conservent bien le goût du terroir et comme l'odeur de l'époque. En effet, l'explosion de 1848, imprévue pour beaucoup, donna un essor nouveau à la musc démocratique. Malheureusement, du moins dans les premières semaines, la chanson républicaine avait un caractère permis et presque officiel ; elle n'avait plus, pour se contenir et doubler par là son élan, de péril à braver ou d'obstacle à tourner ; elle dégénéra un moment en lieu commun ; tout le monde s'en mêla : les Marseillaises couraient les rues, et une avalanche de Chants du peuple inonda les villes et les campagnes.

Mais RABINEAU et quelques autres démocrates de la veille conservèrent le feu sacré. Leur muse ne s'enivra pas de ce règne si subit et si court. Comme ils avaient placé plus haut et plus loin leur idéal, ils ne virent dans ce triomphe passager qu'une halte dans la course du progrès. Une station n'est pas l'arrivée au but.

Cette époque brûlante donna à RABINEAU de nouveaux émules. A VINÇARD, le saint-simonien, à Auguste JOLLY, à DRAPPIER, à LOYNEL, vinrent se joindre LANDRAGIN, ALAIS, PORTE, puis Gustave LEROY, JEANNIN et tant d'autres. COLMANCE lui-même, le Désaugiers faubourien,

mêla un moment à ses gaudrioles favorites quelques accords démocratiques.

Puis Juin arriva, et la marche en avant dut recommencer, pour finir... quand ?

Le fait est que la chanson populaire (prenons ce mot dans son bon sens) ressemble volontiers au Juif errant. Elle marche beaucoup et n'est jamais contente. Il est vrai qu'elle n'a pas toujours cinq sous en poche. Aussi semble-t-elle parfois s'arrêter. On se demande alors, comme RABINEAU, ce qu'elle est devenue.

S'est-elle enfuie avec Bastien ?

dit-il ; puis il ajoute :

Elle est en deuil : elle a suivi
Tant de convois funèbres !
Mais, quoique la mort ait ravi
Ses fils les plus célèbres,
Elle ne court aucun danger :
Dès qu'un beau feu l'éclaire,
Elle improvise un Béranger,
La chanson populaire.

Il avait raison de ne pas désespérer : lors même qu'il eût été seul sur la brèche, le drapeau de la chanson eût encore été fièrement et solidement tenu.

Cette confiance dans les ressources intellectuelles de la France, cet espoir toujours vivace avaient déjà inspiré le couplet suivant. C'est la chanson qui parle, au lendemain de la mort de Béranger :

Quand j'eus pour la dernière fois
Salué ce génie
Dont la mâle et touchante voix
M'a si bien rajeunie,
Oui, j'ai voilé mon tambourin,
Mais de mon luth sonore
Doit jaillir plus d'un gai refrain :
Malgré la mort de son parrain,
La chanson vit encore !

Mais cette foi dans l'avenir, dans la destinée de la chanson, il ne la conserva pas pour son propre sort. Il se fatiguait de la lutte ; et le corps, comme l'âme, sentait le sol lui manquer. C'est alors que le poète, par un retour mélancolique sur lui-même, passe en revue les illusions qui l'ont successivement charmé, puis déçu ; illusions qu'il compare aux papillons que la flamme attire et qui courent y brûler leurs ailes. Ainsi de ses espérances, mortes une à une. Et nous aussi, en regrettant ce confrère affectueux, nous pouvons dire de lui et avec lui :

Encore un nouveau papillon !

Quiconque sait ce que c'est que la Goguette, sait aussi qu'on n'y est pas auteur impunément. Mérite oblige. RABINEAU dut suivre la voie commune et se laisser porter au fauteuil présidentiel. Les Inséparables, le Perroquet, le Chinois, les Insectes, eurent l'honneur, entre autres sociétés, d'obéir à son marteau. La Lice chansonnière l'a compté longtemps parmi ses membres les plus distingués.

L'appréciation des œuvres de RABINEAU ne doit pas nous faire perdre de vue certains détails de sa vie privée : que le poète ne nous cache pas l'homme.

Nous avons parlé des nombreux changements de profession auxquels il fut condamné à Paris. Il avait, comme tant d'autres, travaillé en 1848 aux ateliers nationaux, puis fait de la lithographie, puis repris le ciseau de marbrier de 1849 à 1857 ; mais un rhumatisme articulaire l'obligea à l'abandonner pour toujours ; alors il se fit photographe.

Ajoutons qu'il avait épousé, en 1848, M^{me} Jeanne Ernestine Hochstetter, qui a cultivé elle-même la poésie avec succès. Il trouva dans cette union une compensation aux alternatives souvent douloureuses qui ballottaient sa vie. Rappelons aussi qu'il fit longtemps partie du conseil des prud'hommes de Paris pour les industries diverses.

Souvent chargé, en cette qualité, de ces enquêtes difficiles et minutieuses qui ont pour but d'arriver à la conciliation des parties, il y apportait toujours, avec sa conscience d'honnête homme, un jugement éclairé, des connaissances spéciales et une complète impartialité.

Son caractère était très-énergique et ses idées très-arrêtées. Mais il se montrait plutôt calme et presque indifférent. Dans les derniers temps même, à part quelques mouvements d'impatience, il était devenu presque apathique, par suite de la maladie qui minait sourdement, depuis plusieurs années, cette organisation vigoureuse. Il était, du reste, affable, bienveillant et d'une grande modestie, mérite qu'on dit assez rare, même chez ceux qui tiennent une plume. Aussi l'affection de ses camarades ne lui fit-elle pas défaut au besoin.

Le jour qui précéda sa mort, nous le voyions encore entouré, à l'hôpital Lariboisière, d'un nombreux cercle d'amis empressés à satisfaire ses moindres désirs. Sa voix s'affaiblissait déjà ; la nuit suivante, il expirait.

Plus de 800 personnes assistaient, le 18 janvier 1869, à ses obsèques purement civiles, et sur sa fosse deux de ses nombreux amis, EVRARD et BAILLET, prononcèrent des paroles sympathiquement écoutées.

X.

ROTHIER.

ROTHIER (Eugène-Léopold), né à Paris en 1822, mort le 21 février 1856. Elève du collège Charlemagne, il fut tour à tour soldat, industriel, comptable, journaliste, professeur, courtier, et porta dans ces carrières diverses une grande souplesse d'aptitude et en même temps une grande indépendance de caractère.

Ses chansons, peu nombreuses, sont pour la plupart politiques. Il popularisait par ses refrains une cause qu'il défendit autrement en février et plus tard. Il avait fait ses premières armes comme chansonnier, d'abord au régiment, puis dans les banquets phalanstériens, sous Louis-Philippe, et le Charivari servit d'écho à sa jeune muse.

Outre les cinq chansons imprimées dans le recueil des Echos du Vaudeville, je citerai : les Mots proscrits, les Rayons et les ombres, la Mort de Grégoire XVI, Petit Bonhomme vit encore, le Vol au Pinacle, l'Ermitage. On a de lui une Ode à Armand CARREL, composée au service en 1845 et imprimée en février 1848, — et les Empoisonneurs, pamphlet, Paris, 1849.

Franchise, gaîté, dévouement, telles étaient chez ROTHIER les qualités de l'homme ; énergie, entrain, conviction, voilà celles du chansonnier.

Au moment d'apposer sa signature au bas de cet essai, l'auteur s'est demandé si l'absence de son nom parmi les auteurs chansonniers ne serait pas attribuée à une fausse modestie et taxée d'affectation. Parler de soi est difficile. On est retenu par la crainte de dire trop ou trop peu. Se taire, d'un autre côté, n'est guère flatteur pour l'amour-propre. Dans cette perplexité, un secours inespéré nous est offert. L'excellent ouvrage du colonel STAAFF, la Littérature française, est enfin terminé, et précisément le dernier volume, consacré aux auteurs contemporains, contient, aux pages 761 et 762, une notice que nous nous bornons à reproduire, en protestant toutefois contre la date de 1820, assignée par l'auteur, si exact d'ordinaire, à la naissance de l'écrivain dont il parle. A quoi bon se laisser vieillir d'une année ? Au lieu de 1820, veuillez donc, cher public, me permettre d'écrire 1821, et tout sera réparé. Voici la notice.

« Eugène IMBERT (1821), chansonnier fort spirituel, secrétaire au parquet de la cour des comptes, né à Paris. Il est auteur d'un recueil de Ballades et Chansons, publié en 1863, sur les instances de M. Thalès BERNARD, qui l'a fait précéder d'une préface, où il analyse en détail le talent si souple et si varié de l'auteur des Bottes de Bastien. La philosophie sociale d'Eugène IMBERT est celle de Pierre DUPONT et de LACHAMBEAUDIE : on voit que s'il est doué d'une sensibilité supérieure à celle de la foule, il s'est pourtant trouvé en contact avec les masses populaires. En effet, sa double qualité de chanteur et de musicien le fit pendant longtemps choisir comme président de sociétés lyriques ⁶. De là le caractère réaliste et populaire de son œuvre, d'où il s'élève cependant ça et là quelques délicieuses fantaisies sentimentales, telles que l'Automne, Il a neigé ce matin. Peintre de genre, Eugène IMBERT aime les tableaux précis, en leur donnant toutefois de ces teintes

mystérieuses que les artistes flamands produisent avec de bizarres effets de lumière. Ainsi dans le Rat du 7^{me} léger :

Au dortoir, lorsque la veilleuse
Par intervalles pâissait,
Comme une ombre mystérieuse,
Gaspard passait et repassait.
Et la troupe, au repos livrée,
Murmurait : Laissons voyager
Le lutin de notre chambrée,
Le Rat du septième léger.

« Le Coucou est une composition humoristique dont on nous permettra de citer deux strophes :

O mon coucou, tu sais combien je t'aime.
Moi, paresseux, j'oublierais... d'hériter ;
J'oublierais tout, jusqu'à mon salut même :
Je n'oublierai jamais de te monter.

Un jour pourtant, un seul, mais qu'il fut triste !
Un long travail me tint au coin du feu ;
Mes créanciers, dont je dressais la liste,
De cet oubli répondront devant Dieu !

« Obéissant à cet instinct de sensibilité qui accompagne toujours la poésie, sous quelque forme qu'elle se produise, Eugène IMBERT a consacré des chants de deuil à LAMENNAIS, à VOITELAIN, à Charles GILLE :

Avant que sur ce sol retombe
Le coup de pioche ou de marteau,
Un dernier adieu sur ta tombe,
Chansonnier qui partis trop tôt.

« Comme tous les vrais poètes, Eugène IMBERT a l'esprit prophétique, et il a proclamé l'avenir de la poésie populaire, en termes qui n'ont rien d'énigmatique :

Pour l'avenir fertilisez les champs
Où la pensée épandra sa semence :
Du gland tombé surgit un chêne immense ;
Les temps nouveaux veulent de nouveaux
chants.
Tout se prépare, et corbeille et faucille,
Pour récolter la lyrique moisson.
Faites germer la moderne chanson,
Humbles feuillets que le vent éparpille.

« Le gland tombé, dans la pensée du poète, ce sont les chants populaires, produits au hasard par les peuples sans culture ; le chêne immense, c'est la poésie cultivée, absorbant ces vagues aspirations, pour leur donner, au moyen de la forme artistique, une durée éternelle.

« Eugène IMBERT n'est pas seulement un poète, c'est aussi un critique et un grammairien. On a de lui un petit Traité de prosodie moderne, où il expose les idées et les hardiesses des écoles récentes, comme l'avait fait M. TÉNINT, le premier qui ait expliqué nettement la théorie du vers brisé, employé si fréquemment par les auteurs du drame romantique. Cette prosodie d'Eugène IMBERT n'a

pas été publiée à part ; on la trouve en tête du Tournoi Poétique de M. THESSALUS, 4^{me} année, 1869.

« Les Ballades et Chansons de M. Eugène IMBERT ont été rééditées en 1870, sous ce titre bizarre : Les Hannetons. »

Et maintenant, excusez les fautes de l'auteur.

EUG. IMBERT.

P.-S. — Depuis que ces pages sont imprimées, nous avons appris l'existence de deux documents fort intéressants pour l'histoire, ou plutôt pour la peinture de la Goguette. L'un est le récit d'une séance de société lyrique, fait par Emile DEBRAUX. L'autre est un chapitre des Français peints par eux-mêmes : l'auteur, L. A. BERTHAUD, a resserré en neuf pages un tableau, et surtout une appréciation de la Goguette, qui font honneur à sa finesse d'observation et à la générosité de ses sentiments, Malheureusement, petit malheur du reste, le dessinateur, Gavarni, a négligé de s'inspirer, pour son illustration, du texte de son auteur. Il s'est trop souvenu de son talent de caricaturiste. Là où l'écrivain apportait du sérieux et même de l'émotion, il a fait entendre le rire narquois et montré la charge grotesque. La Goguette n'en mourra pas,

LISTE

des noms le plus souvent cités.

ALAIS, 39, 93, 110.

AUBRY, 71-75.

BAILLET, 37, 75-81, 93, 113.

BAUM ; 52-53.

BÉRANGER, 3, 54, 56, 63, 64, 83, 89.

BERNARD (Thalès), 89, 115.

BILLAUT (Adam), 17, 27, 68.

BLONDEL, 9, 10.

BONNEFOND, 28-29, 50.

CHAPLAIN, 27, 82-86.

COLMANCE, 26, 35-36, 49, 100, 110.

DALÈS, 10, 25, 29-32, 59.

DANIEL (Carle), 49, 68 (Voir aussi SUPERNANT).

DARCIER, 37, 52, 100.

DARDAUX, 26-27.

DEBRAUX, 19, 21, 64, 68, 74, 118.

DRAPPIER, 87-88, 93, 104, 110.

DUPONT, 14, 64, 65, 89-92, 115.

DURAND, 93-96.

EVARD, 35, 36, 91, 97, 113.

FESTEAU, 25, 27, 68, 94-96, 107.

FRÉVAL, 97-98, 104.

GILLE, 26, 36, 93, 99-105, 107, 116.

GOIZET, 10, 67-68, 89.

IMBERT (Eugène), 30-32, 64, 65, 91, 115-117.

IMBERT (Isidore), 62, 116.

LACHAMBEAUDIE, 36, 38-39, 115.

LANDRAGIN, 39, 49, 110.

DU MÊME AUTEUR

Les Hanneçons, chansons anciennes et nouvelles, avec eau-forte de V. Foulquier, in-18 de XII-286 pages, ci.....5fr. »

Cette édition, tirée à 300 exemplaires seulement, a été presque entièrement détruite par les incendies de mai 1871 ; il en reste une vingtaine de volumes.

Affaire Clémenceau, réquisitoire de l'avocat-général, brochure in-12..... » 50

Ballades et Chansons, in-12.....1 fr. 50

Chansons de bord, par René Ponsard, in-32.. 1 fr. 50

Tournoi Poétique, 8^{me} année (1872), in-18 de XIV-214 pages, chez Margouzy, rue Saint-Georges, 2, à Paris-Batignolles2 fr.50

1 BLONDEL (Joseph-Simon), mort le 26 septembre 1863, a eu cette singulière fortune de clore la série des décès à l'hospice des Petits-Ménages. Le jour même où un nombreux cortège d'amis l'accompagnait au cimetière Montparnasse, le 28, tous les petits ménages émigraient à Issy. BLONDEL avait 75 ans.

2 Le présent travail a été publié pour la première fois dans un journal de Paris, le Diogène, avec des illustrations de MEYER, le fin caricaturiste.

3 M. Joseph GOIZET est auteur du Dictionnaire du théâtre en France et du théâtre français à l'étranger ; œuvre immense, pleine de renseignements précieux, dont la publication a été suspendue, mais qui, tenue sans cesse à jour, constitue un recueil véritablement unique.

4 Paul de Kock raconte dans un de ses romans une aventure analogue. Seulement, ici, c'est le père même de l'enfant qui le détrousse ; et, après lui avoir tout pris, sans excepter la chemise, il l'habille de papier gris au moyen d'épingles, et le laisse ainsi accoutré dans une allée du faubourg Montmartre.

5 Chansonnier plein de verve et de gaîté. Chanu, redoutant l'effet des vengeances qui se donnaient libre carrière après les événements de juin 1848, se pendit dans sa chambre. On chante encore de lui Vive la misère !

6 Il y a ici une confusion causée par une homonymie : c'est Isidore IMBERT qui a longtemps présidé des goguettes ; ce chansonnier, que nous avons cité au chapitre XVIII, était vernisseur de son état. Atteint de cécité depuis plusieurs années, il est mort à 68 ans, le 3 mars 1872. Très-estimé pendant sa vie, très-regretté après sa mort.

*La Goguette et les goguettiers. Etude
parisienne [Signé : Eug. Imbert]. 3^{me} édition,
augmentée. Six portraits à l'eau-forte par L.
Bryois*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6466019s>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr